



Bulletin **spécial** de la **DOCUMENTATION**
ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

SPECIAL : Elections européennes
1 – En 1979 (liste Solange Fernex)

CH1 Avant les premières élections européennes en juin 1979, la recherche d'une Europe unie

CH2 Déjà, les écolos entrent dans la danse

CH3 En route pour une liste écolo au Parlement Européen

CH4 La plate-forme programme

CH5 Résultat décevant



Parlement européen

L'Europe c'est l'espoir.



10 JUIN 79
CHOISISSEZ VOTRE EUROPE

Documentation
Écologique Voironnaise
32-34
rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendezvous
par mail

gaby.rajon@gmail.com



Solange
Fernex

CHI Avant les premières élections européennes en juin 1979, la recherche d'une Europe unie

- 5 mai 1949..... Traité de Londres créant le **Conseil de l'Europe**. Dix pays d'Europe occidentale établissent ce Conseil de l'Europe afin de promouvoir la démocratie, protéger les droits de l'homme et l'état de droit. L'idée sous-jacente est de ne plus aller dans le sens de deux guerres mondiales précédentes 1914-1918 et 1939-1945 dont l'Europe a été le bouclier.
- 9 mai 1950..... Le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman appelle la France et l'Allemagne à mettre en commun les productions de charbon et d'acier au sein d'une organisation ouverte à tous. C'est au cours d'une conférence de presse au Quai d'Orsay, que le ministre français Robert Schuman prononce, une déclaration historique. Il appelle à la mise en commun des productions de charbon et d'acier de la France et de l'Allemagne, au sein d'une organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Son but est d'assurer une paix durable sur le continent, grâce au développement d'une solidarité de production entre la France et l'Allemagne, dans un secteur stratégique, rendant impossible tout affrontement entre ces deux pays. Cette organisation constituerait la première étape vers une fédération européenne. Le plan proposé dans cette déclaration a été élaboré par Jean Monnet, alors commissaire général au Plan.
- 18 avril 1951..... Naissance de la CECA, Communauté européenne du charbon et de l'acier. La France, l'Allemagne de l'ouest, l'Italie et le Bénélux en sont les créateurs. Le traité entrera en vigueur le 23 juillet 1952.
- 25 mars 1957..... Deux traités européens sont signés solennellement à Rome (Italie) : **création de la CEE (Communauté Economique Européenne) et création d'Euratom**, la coopération européenne en matière de nucléaire civil. Le traité de la CEE crée ce qu'on appelle le «marché commun» entre le Bénélux, la France, l'Italie et l'Allemagne fédérale. Concrètement, les droits de douane disparaissent entre les états membres qui multiplient leurs échanges. Le marché commun entrera en service au 1^{er} janvier 1958.
- 9 juillet 1957..... Ratification par l'Assemblée nationale française de la création de la CEE, Communauté Economique Européenne : Pour 345 votes, contre 236 (dont tous les communistes).
- 23 juillet 1957..... Ratification par le Sénat de la création de la CEE, Communauté Economique Européenne : Pour 219 votes, contre 68 (dont tous les communistes).
- 1^{er} janvier 1958..... Le traité instituant la **Communauté Economique Européenne (CEE)** entre en vigueur. Il faut y voir une chance pour l'avenir de l'Europe : six pays, jusqu'alors enfermés dans leurs frontières économiques, six marchés cloisonnés par les barrières de leurs douanes, mettent en commun leurs ressources. Ce sont la France, la Belgique, la Hollande, le Luxembourg, l'Allemagne de l'ouest et l'Italie. Parallèlement à l'essor économique attendu, on met en place la libre circulation des personnes, des services et des capitaux.
- 19 mars 1958..... La première session de l'Assemblée parlementaire européenne, précurseur du Parlement européen, se tient à Strasbourg (France) et Robert Schuman en devient le président.
- 1 mars 1959..... Première réunion de l'Assemblée parlementaire qui deviendra, trois ans plus tard, le Parlement européen.
- 12 mai 1960..... Le Conseil des ministres des Six (européens) décide d'accélérer le désarmement douanier.
- 27 avril 1961..... L'assemblée consultative du conseil de l'Europe adopte la recommandation proposant au Comité des ministres d'établir un système permanent de coopération sur les questions concernant la protection de la nature en Europe.
- 19 juillet 1961..... Première conférence au sommet des Six (européens). Ils décident la création d'une commission (la commission Fouchet) pour étudier les moyens d'une coopération politique entre les Etats membres de la Communauté.
- 18 décembre 1961.....Début d'une négociation marathon pour le Conseil de la Communauté économique européenne (CEE) afin d'adopter les règlements fondateurs de la politique agricole commune (PAC).
- 14 janvier 1962..... Le Conseil des ministres européens décide de passer à la seconde étape de la période transitoire prévue dans le traité. Adoption de la **Politique Agricole Commune européenne (PAC)**. Il s'agit par exemple de protéger les agriculteurs européens de la concurrence des agriculteurs d'outre-mer.
- 27 février-1er mars 1962.... Première réunion au conseil de l'Europe à Strasbourg (France) du Comité d'experts chargé de déterminer les meilleurs moyens de protéger la nature. Comprenant des délégués de chacun des 16 pays membres à l'exception de Chypre, le Comité est unanime à reconnaître l'opportunité d'établir un système permanent de coopération européenne dans le



domaine de la protection de la nature.

- 14 janvier 1963..... De Gaulle s'oppose aux demandes d'entrée d'autres pays dans la Communauté européenne (en particulier la Grande-Bretagne).
- Juin 1964..... Conférence européenne sur la pollution de l'air organisée par le Conseil de l'Europe.
- Juin 1965..... Redoutant une dérive fédérale de l'Europe, la France du général de Gaulle condamne cette orientation et boycotte les institutions européennes. Cela va durer sept mois.
- 29 janvier 1966..... Fin de la "crise de la chaise vide" laissée par la France de de Gaulle avec l'Europe des Six (non à une dérive fédérale) : Le compromis de Luxembourg permet à chaque pays membre de s'opposer à une décision communautaire prise à la majorité s'il estime que ses intérêts nationaux sont gravement menacés.
- 16 février 1967..... A Luxembourg, subvention de la CECA au charbon à coke, pour concurrencer le coke américain sur le marché des Six (européens).
- Juillet 1967..... La mise en œuvre de la Politique Agricole Commune européenne (PAC) suit un échéancier rigoureux : en juillet 1967, libération des échanges entre les Six et adoption de prix communs pour les céréales et certains produits obtenus par leur transformation (viande porcine, œufs et volailles). La France apparaît comme le grenier de l'Europe.
- 1 juillet 1967..... Fusion des exécutifs des trois communautés européennes (CECA, CEE et Euratom) au sein d'un conseil et une commission uniques. Les droits de douane entre les Six membres de la CEE sont totalement supprimées. Un tarif commun est mis en place aux frontières extérieures de la CEE.
- 20 novembre 1967..... De Gaulle s'oppose aux demandes d'entrée d'autres pays dans la Communauté européenne (en particulier la Grande-Bretagne).
- 8 mars 1968..... Définition de la pollution de l'air : Pour le Conseil de l'Europe, il y a pollution de l'air lorsque la présence d'une substance étrangère, ou une variation importante dans la proportion de ses composants, est susceptible de provoquer un effet nocif ou de créer une nuisance, une gêne.
- 9 au 12 février 70..... Le Conseil de l'Europe organise à Strasbourg (Alsace) une conférence européenne sur la conservation de la nature en préface à **l'année européenne de conservation de la nature**. Trois cent participants appartenant à 17 Etats membres, dix Etats non membres, neuf organisations internationales non gouvernementales. A l'issue de cette conférence, la déclaration de Strasbourg sur l'environnement naturel en Europe est adoptée.
- 30 juin 1970..... A Luxembourg, début des négociations pour un Marché Commun européen : Les nouveaux pays candidats sont la Grande-Bretagne, le Danemark, la Norvège et l'Irlande (du Sud).
- 28 octobre 1971..... Grande-Bretagne, décision historique : les Communes votent (356 voix pour, 244 contre) l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun européen.
- 22 janvier 1972..... Les gouvernements britannique, danois, irlandais et norvégien signent le traité d'adhésion au Marché Commun. On parle désormais d'Europe des Dix.
- 9 février 1972..... Par une lettre du vice-président néerlandais de la CEE, Sico Mansholt, adressée au Président de la CEE, F.M. Malfatti, sont soulevés les problèmes de la croissance et de l'environnement dans l'Europe. La presse et l'opinion publique vont s'emparer de ce cri d'alarme. Cela aboutira à la création d'un service « Environnement et protection des consommateurs » au début de 1973.
- 16 mars 1972..... Le président de la République Pompidou tient sa sixième conférence de presse. Il annonce brusquement qu'il faudra que l'élargissement de la Communauté européenne soit ratifié par tous les Français. Il va donc y avoir un référendum sur cette question, tout le monde est surpris.
- Avril 1972..... Conférence à Venise sur « Industrie et société », avec trois cents participants, parmi lesquels les principaux représentants des confédérations industrielles et syndicales de l'Europe des Dix. Les thèses de M. Mansholt, passé à la présidence de la CCE, sont contestées: notamment par MM. Barre et Spinelli, membres de la Commission, qui font davantage confiance à la technologie pour résoudre nos problèmes économiques. On convient néanmoins, avec l'accord quasi unanime des syndicats, qu'il appartient à la décision politique de promouvoir un réexamen de la croissance industrielle, et c'est M. Mansholt qui conclut: «La Communauté des Dix doit saisir l'occasion de réexaminer ses rapports avec le reste du monde, pour étudier les conséquences, surtout celles qui sont négatives, du développement économique désordonné, et pour donner aux travailleurs plus de voix au chapitre, parce que ce n'est qu'avec leur participation qu'on peut sauver la libre entreprise. »
- 23 avril 1972..... Référendum national pour l'élargissement de la Communauté européenne: il s'agit de se prononcer pour l'admission de quatre nouveaux membres dont la Grande-Bretagne. Le OUI l'emporte avec 67,71%. La participation est de

60,48%, ce qui veut dire qu'on compte près de 40 % d'abstentions et 7 % de bulletins blancs ou nuls. Pompidou n'obtient pas un éventuel plébiscite de sa politique à cause du fort taux d'abstention (le PS avait appelé à l'abstention, au refus de vote). L'Europe ne passionne aussi guère les Français.

- 22 juillet 1972..... Naissance de l'Europe des Seize : signature entre les Dix et les six Etats de l'Aee (Autriche, Islande, Portugal, Suisse et Suède) pour des accords de libre échange.
- 25 septembre 1972..... La Norvège, par 53% des voix contre 47%, décide de ne pas adhérer au Marché Commun européen.
- 19-20 octobre 1972..... Déclaration d'intention des Chefs d'Etats lors de la Conférence européenne : les Chefs d'États et de gouvernements soulignent l'importance d'une politique de l'environnement dans la Communauté. À cette fin, ils invitent les institutions de la Communauté à établir, avant le 1er juillet 1973, un programme d'action sur la pollution atmosphérique assorti d'un calendrier précis. D'autre part, la commission des communautés européennes décide d'ouvrir en 1973 une enquête qui s'étendra sur une période de trois ans. Cette enquête épidémiologique sur les bronchites dans la communauté fera la liaison entre ces affections et la pollution de l'air.
- 31 octobre 1972..... A Bonn (Allemagne de l'Ouest), lors d'une première conférence des ministres de l'environnement des neuf pays de la Communauté Européenne, les ministres reprennent le principe «pollueur-payeur » exprimé fin mai 1972 par l'OCDE. Hélas, ce principe va donner lieu à de nombreuses interprétations et explications car bien des imprécisions et des ambiguïtés se cachent derrière les apparences de simplicité et d'équité de la formule.
- 1^{er} janvier 1973..... L'Europe unie passe de six pays à neuf avec le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande. Naissance officielle de l'Europe des Neuf.
- 2-6 avril 1973..... Première réunion à Genève des conseillers des gouvernements européens de l'ONU pour les problèmes d'environnement. Presque tous les pays d'Europe occidentale et orientale sont représentés. Les délégués examinent les problèmes environnementaux qui se posent en Europe et adoptent plus de vingt projets, avec comme priorités : l'échange d'information, les moyens de remédier à certaines nuisances, le développement de la coopération en matière d'environnement avec la CEE, l'ONU et d'autres organisations internationales.
- Octobre 1973..... Lors de la réunion à La Haye des ministres de l'environnement européens, aboutissement d'un accord technique et financier permettant de soutenir le programme élaboré en faveur de la dépollution du Rhin.
- Novembre 1973..... Sous le patronage du secrétaire général du Conseil de l'Europe se tient à Arc-et-Senans (France) une première réunion internationale d'experts spécialistes de l'appauvrissement en espèces végétales des milieux naturels européens. On commence à s'inquiéter de voir des équilibres millénaires entre milieux physiques et le monde vivant qui connaissent de telles transformations que les espèces végétales disparaissent. Ainsi, les zones humides sont en diminution qui voient la disparition de plantes sauvages aquatiques capables de dépolluer les eaux ; les terres cultivées voient disparaître adonis, bleuets et coquelicots à cause des pesticides ; les espèces littorales se voient piétinées, arrachées par les touristes ou par l'essor industriel ou urbain ; les espaces forestiers doivent supporter la pressions des conifères artificiellement implantés par l'homme ; les remembrements agricoles saccagent haies et bocages. Le Conseil de l'Europe demande une politique cohérente de protection afin que soient préservées toutes les richesses naturelles héritées du passé, car ce patrimoine demeure, pour l'avenir, une source irremplaçable de réserves. Il faut assurer la pérennité des milieux biologiques variés de tous nos environnements spécifiques européens.

Avril 1974..... Parution du livre «La crise » de Sicco Mansholt chez Stock. Ce socialiste hollandais, personnalité marquante de la Communauté européenne (il fut président de la CEE), est aujourd'hui à la retraite depuis quelques mois. Il a gardé son franc parler et le goût des combats difficiles. Loin d'être apologiste de la croissance industrielle, il invente maintenant une société sans croissance, en vue du bonheur universel. Conversant avec une journaliste indépendante, il raconte sa vie, ses batailles politiques, ses craintes et ses espoirs pour l'avenir.



18 juin 1974..... Publication d'une directive européenne dont le but est de réduire les émissions dans l'air d'oxyde de soufre (combustion du charbon ou de pétrole lourd) et de particules, c'est-à-dire les poussières résultant d'un emploi de combustibles dans les installations fixes (usines et centrales thermiques). La directive propose de réserver autant que possible l'emploi de combustibles très polluants aux grandes installations possédant de hautes cheminées, car la dilution des pollutions permet de combattre les effets localisés. Déjà de nombreuses villes (Lyon, Paris, etc.) se dotent de réseaux locaux de mesure de la pollution atmosphérique, réseaux d'alerte visant à restreindre l'usage des combustibles soufrés en cas de météo défavorable.

16 juillet 1974..... L'Europe verte (agricole) est en danger : Arrêt des importations de viande bovine en provenance des pays tiers, décision des ministres de l'Agriculture des Neuf.

CH2 Déjà, les écolos entrent dans la danse

- 17 juillet 1974..... Réunis à Strasbourg, les écologistes européens créent le Mouvement Ecologique Européen. Vingt-cinq groupes français étaient présents et huit pays européens représentés.
- 31 août-6 septembre 74..... Symposium international sur l'avenir des Alpes, organisée à Trente (Italie, Haut Adige) par l'UICN et le club alpin italien, en collaboration avec plusieurs autres organismes. Scientifiques, planificateurs, experts du tourisme, élus locaux, administrateurs et juristes, au total 450 participants de six pays, adoptent un plan d'action de 84 recommandations pour la conservation et le développement d'un patrimoine européen.
- 26 - 27 octobre 74..... Rencontre du Mouvement Ecologique Européen à Bruxelles.
- 10-11 décembre 1974..... Première réunion à Strasbourg (Alsace) du groupe d'experts européens et de l'UICN concernés par les espèces végétales menacées. Cinq catégories de flore européenne sont élaborées : a) plantes endémiques à aire restreinte en Europe ; b) autres plantes endémiques en déclin significatif en Europe ; c) plantes non endémiques à aire restreinte en Europe ; d) plantes non endémiques en déclin significatif en Europe ; e) autres plantes néanmoins en danger en Europe. Pour chaque plante sera spécifié s'il s'agit d'une plante éteinte, ou d'une plante restreinte à une ou deux localités, ou d'une plante ayant décliné à environ 50%. Des listes seront ainsi élaborées.
- 1975..... Cette année sera l'année européenne du patrimoine architectural axé sur le thème «un avenir pour notre passé ». Le but déclaré d'éveiller l'intérêt et la fierté des Européens à l'égard de leur patrimoine architectural et de lutter contre les dangers qui le menacent en provoquant les mesures nécessaires à sa conservation. C'est l'aboutissement de longs et persévérants efforts déployés par le Conseil de l'Europe.
- 16 janvier 1975..... Vingt-sept associations nationales et régionales de protection de l'environnement se sont réunies à Bruxelles et ont créé un bureau européen de l'environnement.
- 16 janvier 1975..... En désaccord avec les Neuf (européens), le gouvernement français décide de majorer des 13,5% les prix agricoles.
- 1er - 2 février 75..... Première réunion du Collectif National du Mouvement Ecologique à Lyon: vingt trois groupes présents pour discuter de statuts. Le ME se déclare association loi de 1901 dont le but est



l'avènement d'une société écologique. Le ME donne son adhésion au Mouvement Ecologique Européen. Enfin, le ME élit un bureau de six membres chargés de la gestion de l'association (tous proches de Paris): Roger Fischer, Louis Lecompte, Jacques Maury, Pierre-Alain Brossault, Henri Morel-Maroger, Pierre Cuesta. La motion politique suivante est adoptée : 1) - Le but du Mouvement Ecologique est l'avènement d'une société écologique. 2) - Une société écologique ne peut être que décentralisée et gérée directement par l'ensemble des citoyens en tant que producteurs, consommateurs et usagers d'un cadre de vie, tant au niveau local que régional, national et international. 3) - Une telle société est aux antipodes de la société actuelle, celle-ci reposant sur un système technocratique d'exploitation, d'aliénation et

de domination centralisateur dans l'ensemble des domaines économique, politique, social et culturel. 4) - L'avènement de la société écologique comporte donc une étape préalable d'ordre politique destinée à briser ce système. 5) - C'est pourquoi le Mouvement Ecologique se donne comme première tâche de lutter de front et par tous les moyens contre le système actuel, sans la moindre compromission avec aucune de ses créations ou officines, et de multiplier les contacts, dialogues et actions destinés à amener les groupes luttant également contre ce système à prendre conscience de la nécessité de rejeter eux aussi ces deux créations du système que sont d'une part, le centralisme politique, économique, social et culturel, et d' autre part, le dogme économique du productivisme et de la croissance économique. 6) - Cette première tâche oblige le Mouvement Ecologique, tant qu'elle ne sera pas accomplie, à se doter des outils nécessaires à cet accomplissement, même s'ils n'ont en eux-mêmes rien d'écologique, à savoir la structure et les organes efficaces répondant à la centralisation nationale et internationale du système actuel d'une part, des groupes luttant contre ce système d'autre part.

- 2 février 1975..... Lors de la réunion du Collectif national du Mouvement Ecologiste à Lyon, le ME donne son adhésion au Mouvement Ecologiste Européen et désigne en Solange Fernex (collectif Alsace) et Gilles Klein (collectif Havrais) ses délégués. Le ME participera par ailleurs au Bureau Européen de l'Environnement, tout en se préservant la possibilité de se désolidariser de ses actes et décisions.

- 2 février 1975..... Lors de la réunion du Collectif national du Mouvement Ecologiste à Lyon, le ME élit son bureau national. Secrétariat et Relations Extérieures : Roger Fischer (Union Nationale des Associations pour le Cadre de vie) de La Chapelle Mont-Ligeon, Louis Lecompte (Survivre en Champagne) et Jacques Maury (Maisons Paysannes de France). Documentation : Pierre-Alain Brossault (Comité Ecologique Paris 13ème), Henri Morel-Maroger (Comité Ecologique Paris 13ème). Trésorerie : Pierre Cuesta (Comité Anti-Nucléaire Paris). En dehors de ce bureau, les relations avec la presse seront assurées par Claude-Marie Vadrot (AJEPNE).
- 5-7 février 1975..... Réunion à Paris de l'Agence Internationale de l'Energie : Les représentants des 17 pays membres de l'AIE (les Neuf européens moins la France, l'Autriche, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la Suède, la Suisse et la Turquie), sont parvenus à un accord sur une politique commune d'économie de l'énergie. Des objectifs précis de réduction des importations de pétrole sont fixés pour 1975. Une politique coordonnée de développement de nouvelles sources d'énergie est envisagée.
- 13 février 1975..... Europe des Neuf : Augmentation des prix agricoles de 10,2% décident les ministres de l'Agriculture.
- 28 février 1975..... Réunis au Togo, les Neuf (européens) garantissent à 46 pays du tiers-monde la stabilité des recettes de leurs exportations.
- 11 mars 1975..... Fin du sommet des Neuf (européens) à Dublin (Irlande) sur la renégociation de l'adhésion de Londres à l'Europe des Neuf. Le Royaume-Uni obtient de larges concessions.
- 19 mars 1975..... Les Neuf (européens) se mettent d'accord sur une unité de compte sans référence au dollar.
- 14 avril 1975..... La CEE (Communauté Economique Européenne) prend en considération la protection des consommateurs : Le Conseil européen adopte un programme préliminaire pour une politique de protection et d'information des consommateurs. Cinq droits fondamentaux y sont reconnus aux consommateurs : droit à la protection de sa santé et de sa sécurité, droit à la protection de ses intérêts économiques, droit à la réparation des dommages, droit à l'information et à l'éducation, droit à la représentation (droit d'être entendu).
- 1-2 décembre 1975..... Conseil européen des Neuf à Rome : Les neuf chefs d'Etat ou de gouvernement se mettent d'accord sur une politique énergétique commune : à l'aide de mécanismes appropriés, protéger les ressources de la communauté, en particulier le pétrole britannique ; développer les ressources de substitution ; encourager les économies d'énergie. #W
- 8 décembre 1975..... Le conseil de la communauté européenne établit des normes pour déterminer la qualité des eaux de baignade (normes impératives et normes guides). La classification va de A (bonne qualité) à D (mauvaise qualité).
- Début 1976..... René Dumont : «La Communauté Européenne a un excédent de un million trois cent mille tonnes de lait, dont elle ne sait que faire. On donne alors la poudre de lait excédentaire au bétail, aux vaches. Quelle aberration ! La solution, la seule, serait à l'échelle mondiale. Par exemple, cet excédent de poudre de lait, on pourrait le distribuer aux enfants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Mais il faut d'abord apprendre aux mères à faire bouillir de l'eau : si on puise dans la mare voisine, on fait se développer les maladies intestinales, parasitaires. Ce lait en poudre exige des pratiques d'hygiène élémentaire, réalisées en Chine grâce aux médecins aux pieds nus ».
- 9 février 1976..... "OUI" à l'entrée de la Grèce dans la CEE décident les Neuf (européens).
- 10 mars 1976..... Convention européenne sur la protection des animaux dans les élevages.
- 26-27 mai 1976..... Fondation du Bureau Européen de l'Environnement (BEE) destiné à regrouper les associations de d'environnement de la CEE (Europe des 9) et de les représenter auprès du Parlement européen, du Conseil et de la Commission de Bruxelles. La BEE comprend 80 associations qui se réunissent ces jours à Londres et désignent leur conseil d'administration.
- 23 juin 1976..... L'écologie aux élections municipales françaises. Le courant écologiste politique sera présent aux prochaines élections municipales. Les «Amis de la Terre» et le Mouvement écologiste (ME) expliquent leurs projets respectifs. "Au cours de leur dernière réunion nationale, les groupes Amis de la Terre se sont concertés sur les élections municipales. Ils ont estimé qu'à cette occasion il était indispensable que les différentes associations écologiques concernées ne fassent pas cavalier seul. Les Amis de la Terre ont par conséquent décidé de provoquer une réunion de coordination les 3, 4 et 5 décembre prochains pour tenter de mettre en oeuvre une intervention unifiée du courant écologiste politique à l'occasion des élections municipales. Ils appellent les associations écologiques à y participer. Pour préparer cette réunion, les premières propositions de chaque association doivent être connues le plus tôt possible. Les Amis de la Terre sont actuellement en train d'assurer la publication des leurs, et les tiennent à disposition des intéressés (c'est gratuit !). Réunis les 5, 6 et 7 juin à Paris, le Collectif du Mouvement écologiste a poursuivi, dans l'optique de ses objectifs, sa réflexion sur sa stratégie. Il a ainsi adopté un court texte, "Stratégie et Pouvoir" (compte rendu disponible contre 2 F en timbres) dans lequel il distingue nettement : - la lutte pour la prise du pouvoir central, à laquelle il n'estime pas devoir participer, étant donné sa vocation décentralisatrice et autogestionnaire ; - la lutte au niveau des pouvoirs de base (communes, quartiers, entreprises),

où des possibilités d'action apparaissent dans le sens de l'écologie, de l'autogestion et de la démocratie directe ; - la lutte pour la réduction, voire la dissolution du pouvoir, permettant l'autonomie de chaque individu et de chaque groupe, base nécessaire de toute société écologique. C'est à cette lutte que le Mouvement entend se consacrer. Dans cette optique, et à la suite du test que fut sa participation aux élections cantonales de mars dernier (10% des voix en moyenne pour 15 candidats), le Collectif a décidé d'engager le Mouvement écologique dans les élections municipales de 1977. Il y présentera des listes homogènes, n'acceptant aucune compromission quant à l'intégralité de son programme, refusant d'avance toute alliance hors de cette intégralité, ainsi que toute idée de désistement. Il considérera ces élections avant tout comme une tribune, sans chercher à faire élire ses candidats. Il ne refusera pourtant pas la possibilité de l'élection dans la mesure où il sera possible à ses élus éventuels de contribuer à faire avancer la cause de la décentralisation, de l'autogestion, de la démocratie directe et de l'écologie. En cas d'impossibilité, quelle qu'elle soit, d'agir dans ce sens les élus éventuels du Mouvement écologique pratiqueront la grève administrative ou démissionneront. Sur le plan pratique, une série de rapports sur l'ensemble des problèmes communaux seront élaborés pour être mis à la disposition des candidats du Mouvement écologique, dès l'automne. Dès maintenant, une brochure: "Une base pour les municipales de 77". Les textes de base des candidats écologiques aux élections cantonales de mars 1976 (100 pages, 8 francs) sont à la disposition de tous ceux que la question intéresse..."

29 octobre 1976..... Accord de principe entre les Neuf Européens sur la politique extérieure de la pêche. Réuni à La Haye, le Conseil des ministres de la Communauté économique européenne adopte les principes d'une politique extérieure de la pêche. Le 1^{er} janvier 1977, une zone communautaire de 200 milles marin (370 km) sera établie le long des côtes des pays de l'Europe des Neuf. Les Neuf donnent mandat à la Commission pour négocier avec les pays tiers intéressés par cette décision. Une attitude commune sera adoptée au cours des prochaines négociations régionales de la pêche.

1 janvier 1977..... La Communauté Européenne a décidé de proscrire neuf colorants (sur 2010 existants). Passé ce jour, le E103 (chrysoïne S, de coloration jaune) utilisé en confiserie, crèmes glacées et autres; le E105 (jaune solide, d'un usage quasi identique); le E111 (orange GGN pour confiserie); le E121 (orseille, orceine, de coloration rouge utilisés dans les bouillons, potages, biscuits, confiseries); le E125 (écarlate GN de coloration rouge, pour fruits rouges et confiseries); le E126 (ponceau 6 R) de coloration rouge; le E130 (bleu anthraquinonique) pour sucre; le E152 (noir 7984, pour confiseries) et enfin le E181 (terre d'ombre brûlée).

15 et 16 janvier 77..... Réunion du Collectif National du Mouvement Ecologique à Paris : Cette réunion est destinée essentiellement à la préparation concrète des prochaines élections municipales. Après un point sur les candidatures, il est constitué un secrétariat de liaison pour les élections municipales à l'adresse parisienne du ME. Ce secrétariat sera chargé de la distribution de l'information et du matériel, ainsi que de l'organisation de conférences de presse nationales mensuelles.

17 février 1977..... Négociations sur la pêche entre l'URSS et la CEE : L'Union Européenne et la CEE acceptent à Bruxelles les grandes lignes d'un accord sur la pêche fondé sur le principe de la réciprocité. Cette nouvelle réglementation s'impose du fait de l'extension de la zone économique de pêche à 200 milles décidée, séparément par la CEE et l'Union Soviétique.

7 juillet 1977..... La loi adoptée ce jour instaure l'élection au suffrage universel, à la proportionnelle sur une liste nationale, des députés européens qui étaient, jusqu'alors, désignés par les Parlements nationaux.

CH3 En route pour une liste écolo au PARLEMENT Européen

6 août 1977..... Conférence de presse de Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre - Liste unique des écologistes pour les élections au Parlement Européen : C'est sur une liste unique que se présenteront les écologistes européens lors des élections au Parlement Européen au printemps 1978. Cette décision a été annoncée à Rome, par Brice Lalonde au cours d'une conférence de presse. "Les écologistes européens développeront leur combat antinucléaire à l'occasion de cette consultation" et la "liste écologique représentera la première force politique européenne", a-t-il déclaré. Les mouvements écologistes français, belges, britanniques, néerlandais et italiens ont déjà donné leur adhésion de principe à la constitution de cette liste unique. A la fin du mois, une réunion doit avoir lieu en Allemagne pour débattre de cette question.

27-28 août 1977..... Comme les premières élections pour le Parlement européen auront lieu en 1978, des écologistes de divers pays se réunissent près de Cologne (Allemagne fédérale). La question est de savoir si les écologistes participent ou pas à ces élections. En France et en Italie, une décision positive est déjà plus ou moins prise. Dans les autres pays, les choses sont moins tranchées : en Allemagne de l'Ouest, par exemple, beaucoup d'écologistes rechignent à se présenter contre les socialistes, préférant faire pression de l'intérieur.

15-17 septembre 77..... Constitution à Metz (France) de "ECOROPA", groupe européen d'écologistes, qui viennent de 12 pays, qui dénoncent l'idéologie de la croissance et qui veulent proposer au futur Parlement Européen un programme écologique : «Ecoropa élaborera et proposera à l'occasion des élections au Parlement européen, un programme écologique. Elle

donnera son appui aux candidats s'engageant à défendre ces propositions. Elle crée un groupe de travail qui définira la stratégie à adopter en vue de ce scrutin, en établissant des liens avec les associations écologiques intéressées. Ces candidatures devront prendre en considération l'exploitation des travailleurs, les inégalités sociales à l'intérieur des pays et entre pays, l'équilibre de la biosphère, la santé mentale et physique des êtres humains ».

6 octobre 1977..... Grâce à une campagne d'interventions politiques, à force de lettres, de communiqués de presse, etc., la fondation Franz Weber parvient à faire inscrire le massacre des phoques à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

31 janvier 1978..... Les ministres des neuf pays de la CEE qui négocient sur la pêche se séparent après avoir constaté que, en raison de la position négative du Royaume-Uni, il leur est impossible d'adopter une réglementation commune sur la pêche. Les mesures qui seront prises en matière de conservation des ressources en poisson ne pourront être que sur une base Nationale.

12 mars 1978..... Premier tour des élections législatives : Il y a 4268 candidats qui briguent 491 sièges. Les écologistes sont candidats dans 237 circonscriptions. La nouvelle Union pour la Démocratie française (UDF), qui rassemble le parti républicain (qui remplace les républicains indépendants), le centre des démocrates sociaux (CDS) de Lecanuet et le Parti Radical, recueille près de 24% des suffrages. Le RPR a 22,8%. La droite est à 50,2%. Mais la gauche est au même niveau (PS+PCF+Radicaux de gauche+extrême gauche) à 47,5%. Les inclassables écologistes, qui se réclament souvent de la politique autrement, sont présents dans un peu plus de deux circonscriptions sur cinq, et obtiennent 612100 voix (2,15%). Un tiers des candidats passent la barre des 5%. «**Ecologie 78** » présentait des candidats dans 168 circonscriptions sur 490 et obtient une moyenne de 4,4%, là où il était présent. Aucun député élu. Didier Anger, dans le Cotentin, obtient 12,68% des voix pour les écologistes (meilleur score national). Antoine Waechter obtient 9,5% des voix à Mulhouse. Brice Lalonde est à 8,74% à Paris. Philippe Lebreton est à 8% dans l'Ain.

19 mars 1978..... Deuxième tour des élections législatives : 423 sièges restent à pourvoir. Pas d'écologistes présents. Victoire de la droite qui obtient près de 50,5 % des voix et conserve nettement la majorité avec 291 sièges contre 200 à la gauche. Le groupe RPR compte 154 élus, l'UDF et ses alliés 137, les socialistes et apparentés 114 et les communistes 86.

13-15 mai 1978..... Lors de la réunion nationale des Amis de la Terre à Cirey-lès-Bellevaux (Doubs), les contacts avec la CFDT sur la question du nucléaire aboutissent à un texte d'accord, malgré l'opposition des certains groupes AT très antinucléaires, comme les AT-Périgord qui regrettent que ce texte, jugé trop peu vindicatif, ne demande que le gel des réacteurs EDF jusqu'à ce qu'un vaste débat national ait lieu. Ce texte d'accord est en revanche très fermement hostile à Superphénix et au retraitement nucléaire. Concernant les élections européennes de 1979, une majorité des AT est défavorable à la participation du groupe à ces élections.

13 septembre 1978..... Les élections européennes, à ne pas en douter, ce sujet va bientôt passionner le petit monde de l'écologie. Le journal La Gueule Ouverte a déjà reçu une dizaine de prises de positions concernant la participation des écologistes : des favorables et des défavorables, des argumentées et des passionnelles. Un débat doit être ouvert. Il permettra une clarification de la stratégie politique que nous pouvons mettre en oeuvre à cette occasion. Le problème est double. D'une part il faut nous interroger sur l'Europe que nous construisent les gouvernants actuels, et par là même préciser des formules encore vides que nous mettons en avant depuis des années. Qu'est-ce qu'une «Europe des régions» dans un monde de plus en plus gouverné par quelques multinationales ? Quelle est la nature de l'intervention possible des écologistes dans le jeu institutionnel européen ? A un niveau, nous ne pouvons pas manquer de nous interroger sur la dynamique ou le pourrissement que peut déterminer une participation trop peu élaborée à une telle consultation électorale. Et ce questionnement nous renvoie à l'expérience, en partie malheureuse, des législatives (Ecologie 78). N'avons nous pas mieux à faire que participer à un jeu électoral qui n'apporte bien souvent que divisions et incompréhensions ? Nous publions aujourd'hui "l'analyse d'un écologiste de longue date, Laurent Samuel. D'autres réactions suivront. Un débat doit s'ouvrir, il ne peut que se contraindre à une lucidité qui lui a trop souvent échappé dans le passé L'improvisation et la superficialité ne sont plus possibles dès lors que nous avons choisi de promouvoir une écologie politique. Laurent Samuel : Si comme certains le souhaitent les écologistes décidaient de se lancer dans la bataille des élections européennes de juin 1979, ils tomberaient dans une illusion : celle de croire que quelque chose peut dans les circonstances actuelles se passer sur le terrain de la politique institutionnelle. Le jeu politique français est bloqué, et la présence des écologistes a toutes chances d'être impuissante à y changer quoi que ce soit. Jusqu'à la rupture de l'union de la gauche, les français avaient le choix entre deux projets de société sensiblement différents - ou, plus exactement, entre deux modes de gestion de la société industrielle productiviste. Les critiques légitimes contre le productivisme du feu le programme commun ne doivent pas dissimuler cette vérité : à l'époque la politique proposait un choix réel, une alternative entre deux types de société, unis certes dans leur allégeance au système industriel, mais où le rôle de l'Etat et la répartition des «fruits de la croissance» étaient différents. Tandis que maintenant il n'y a plus aucun choix. Après la défaite aux élections de mars 78, la gauche s'est déconsidérée pour longtemps en offrant le spectacle lamentable de ses querelles intestines - dont l'affaire Fabre est un triste

fleuron. Cette gauche plus occupée à s'entre-déchirer qu'à approfondir sa réflexion ou à critiquer les options de la droite, peu de français peuvent encore croire qu'elle soit susceptible de venir au pouvoir dans un avenir prévisible. Le programme commun - qui, à tort ou à raison, portait les espoirs de millions de gens, est rangé au musée des antiquités. François Mitterrand ne sera jamais président de la République. Aujourd'hui, la seule alternative se situe entre la droite et la droite. Ou plus exactement, entre l'alliance actuelle (UDF et RPR) et l'alliance centriste (UDF et gauche non communiste). Nul doute que ce nouvel enjeu sera au centre de la campagne des élections européennes. Car comme le montre la polémique autour de l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun, deux camps se dégagent : celui des «européens» (giscardiens et socialistes) et celui des «nationalistes» (chiraquiens et communistes). De prime abord, la sympathie de maints écologistes, hostiles aux Etats-nations, irait aux «européens». Le clivage politique autour de la question européenne rejoint à certains égards celui qui se dessine autour de l'écologie. Les formations les plus «européennes» sont le Parti Socialiste et le Centre des Démocrates Sociaux qui ont entre les deux tours des législatives fourni les réponses les plus satisfaisantes aux questions posées sur le nucléaire par Paris-Ecologie 78. Des hommes aussi différents que Philippe Saint-Marc (CDS), Jean-Claude Colli (radical de droite), Michel Crépeau (radical de gauche), Louis Besson, Jacques Attali ou Jacques Delors (PS) rejoignent sur de nombreux points la démarche des écologistes. Mais encore faut-il savoir quelle Europe (et quelle écologie) il s'agit de défendre. Car l'Europe prônée par les giscardiens et les socialistes est avant tout celle du développement du commerce et des échanges internationaux. Or un système où les trains chargés de Fiat à destination de la France croisent quelque part près de Lyon les trains de Renault faisant cap vers l'Italie est une aberration écologique. L'Europe de la marchandise triomphante est aux antipodes de celle des écologistes, favorables sinon à l'autarcie pure et dure, du moins à l'autonomie locale, notamment dans le domaine agricole et alimentaire. Les écologistes ne peuvent pas pour autant applaudir aux discours cocardiers et corporatistes de Georges Chirac et Jacques Marchais contre l'intégration de l'Espagne et de son vin bon marché à la Communauté économique européenne. L'écheveau se complique encore si l'on se place d'un point de vue politique planétaire. Même s'il est favorable à la force de frappe française, le camp «européen» est globalement atlantiste, favorable au maintien et au développement de l'influence économique et politique des Etats-Unis en Europe de l'Ouest. L'extrême-gauche n'a pas tort de dénoncer l'Europe «germano-américaine», l'Europe du capitalisme multinational. Faut-il alors se rallier au camp des défenseurs de la prétendue «indépendance nationale» ? Debré et Kanapa, non merci. Alors ? Plutôt que de foncer à l'aveuglette sur un terrain glissant, les écologistes devraient avoir conscience de cette réalité : hormis quelques domaines qu'ils bûchent depuis des années (énergie, transports, protection de la nature), ils n'ont aucune analyse globale de la question européenne. Et surtout ils ne précisent aucune perspective claire sur la façon dont leur participation aux élections européennes pourrait clarifier le débat ou favoriser leurs «revendications» et leur «projet». On comprend bien sûr que certaines têtes tournent : grâce au mode de scrutin proportionnel, les écologistes auront s'ils se présentent des élus au Parlement européen à condition que leur liste (formée au niveau national) dépasse les 5070 des voix - objectif réalisable dans une élection où la question du pouvoir n'est pas posée directement. Mais des députés écologiques pour quoi faire ? Pour quoi dire ? Pour quoi défendre ? Profiter d'une tribune ? Les écologistes n'ont aucun discours cohérent sur l'Europe. Défendre les options écologiques devant l'assemblée européenne ? On ne sait absolument pas quels seront ses pouvoirs, ses moyens d'enquête, son influence. La présentation d'une liste écologique «indépendante des partis politiques», jalousement repliée sur elle-même, isolerait les écologistes de nombreux alliés potentiels et accélérerait la formation d'un «parti» vert, se précipitant d'une élection vers la suivante. La création de la CIME (coordination interrégionale des mouvements écologiques) dont les ambitions électorales sont affichées sans ambiguïté, constitue à cet égard un fait inquiétant. A l'inverse, la mise sur pied d'une liste écologique «ouverte», réalisant une convergence avec les mouvements sociaux proches, le courant autogestionnaire et les «minoritaires» des diverses forces politiques traditionnelles (de Philippe Saint-Marc à Eilenstein, il n'est pas interdit de rêver...) se heurte à des obstacles insurmontables. Et ce, tant du côté des partis enfoncés dans leur logique traditionnelle que de certains écologistes, jaloux jusqu'à la névrose de leur «autonomie» et profondément méfiants vis-à-vis de la politique, de tout ce qui pourrait ressembler à de la «magouille». Loin de favoriser les convergences et l'ouverture, l'aventure électorale européenne va plus encore que les législatives exacerber les divisions et les querelles au sein du courant écologique. C'est que cette fois-ci le «fromage» a de quoi susciter les appétits : la perspective de siéger au Parlement européen, situation de prestige et de surcroît fort bien rétribuée. La désignation (par quel procédé démocratique?) des cinq têtes de liste, qui seront automatiquement élues dès lors que la liste rassemblerait plus de 5010 des voix, donnera lieu à de colossales manœuvres. En comparaison de celles-ci, les soubresauts qui ont agité feu le Collectif Ecologie-78 sembleront rétrospectivement des broutilles. S'il a fallu aux législatives des semaines de négociations et de marchandages pour aboutir à une répartition (contestée) des 31 circonscriptions parisiennes, sans qu'aucun candidat «vert» ait des chances sérieuses d'être élu, que va-t-il se passer dès lors qu'un bout de pouvoir se profile au bout de l'urne ? L'expérience des élections précédentes, l'arrivisme forcené de certains «porte-parole», les pratiques douteuses de certaines associations incitent à douter fortement de la capacité des écologistes à assumer une telle situation. Alors plutôt que de se lancer dans une telle opération-suicide, ceux-ci ne feraient-ils pas mieux de dire «je passe» et de se concentrer. en 1978-79 sur d'autres types d'action ? Par exemple renforcer les convergences (sans a priori idéologiques) contre le programme nucléaire et en faveur de l'énergie solaire. Se pointer là où personne ne les attend. Sans doute dans l'avenir d'autres échéances électorales seront-elles un cadre plus adéquat pour l'action des écologistes, en particulier les municipales ou les cantonales. Une chose est sûre : la société écologique ne naîtra pas d'élections. Loin de la politique absolue prônée par ceux qui veulent porter haut le

drapeau vert dans tous les scrutins, il faut aujourd'hui imaginer une politique relative, bornée à des objectifs précis et limités : l'adoption tant qu'il est encore temps de mesures d'urgence sur des problèmes écologiques cruciaux (nucléaire, etc.) et la défense de la société civile contre les empiétements de l'Etat. Comme le dit Paul Goodman, «le but de la politique n'est pas de produire une société parfaite, mais une société tolérable». Laurent Samuel.

- 18-20 septembre 78..... Conférence des Régions de l'Arc Alpin sur le thème «l'Avenir de l'Arc alpin », organisée à Lugano (Suisse) par le Conseil de l'Europe. La déclaration finale, dite «déclaration de Lugano », souligne la double vocation de l'Arc alpin, cadre de vie de ses habitants et patrimoine pour tous les européens, et propose un programme d'action. Quelques 250 parlementaires, élus locaux et régionaux réclament la création d'un Conseil des Régions alpines et l'adoption de la Convention-cadre européenne sur la coopération transfrontalière.
- 29-30 septembre 1978..... Colloque «écologie et politique : l'enjeu européen », organisé à Genève par le centre européen de la culture, sous la présidence de Denis de Rougemont. Y participent Édouard Goldsmith, Brice Lalonde, Marco Pannella, etc...
- 30 septembre et 1er octobre 78... Réunion nationale extraordinaire du RAT aux Rochetons (près de Melun). Il s'agit d'un débat sur les élections européennes. Considérant que le courant écologiste se dévoierait de son caractère de large mouvement social en préparant une liste pour ces élections, le RAT décide de ne pas prendre part aux élections européennes et pense que des écologistes tentés commettraient une très grande erreur. Tout Ami de la Terre qui serait candidat à ces élections sera formellement désapprouvé. Le RAT propose à tous les écologistes européens d'émettre un vote nul afin de montrer son opposition à l'Europe productiviste.
- 1 octobre 1978..... Réunion de la CIME à Lyon (69): dix régions présentes. Considérant que toutes les régions ne sont pas favorables à la participation des écologistes aux élections européennes (barrage financier), la coordination se déclare favorable à la création d'une structure distincte oeuvrant à la préparation aux élections européennes. Une commission est créée pour avoir des contacts avec cette structure extérieure. Les frais de campagne ont été évalués à 2 475 000 francs (deux bulletins de vote, 33 millions de professions de foi) sans les affiches. Le dépôt des candidatures (81 noms sur une liste unique) sera entre le 14 mai et le 25 mai 1979. Caution de 100 000 francs. Une action pourrait être engagée demandant qu'en France les candidatures ne subissent pas un barrage financier. La discussion montre que sept régions sur dix présentes sont favorables à la participation à cette élection, deux sont peu favorables et trois défavorables (mais avec un noyau favorable).
- 4 octobre 1978..... Le Réseau des Amis de la Terre (RAT) a décidé de ne pas présenter de candidats aux élections européennes et de désavouer tout membre de l'association qui serait candidat «sous quelque étiquette que ce soit ». Il propose «à tous les écologistes européens d'émettre un vote nul en utilisant des bulletins indiquant «Nucléaire, non merci» et portant des slogans relatifs par exemple au nucléaire, aux armements, au tiers-monde, que chaque groupe ou chaque électeur choisira ». Parallèlement, on peut constater une scission chez les écologistes qui sera officielle dans quelques jours entre ceux qui refusent les élections européennes (Lalonde, Dumont) et les partisans de candidatures «vertes ». D'après le Canard Enchaîné, "ceux-là, Lecanuet est prêt à leur ouvrir les bras. L'écolo-centrisme, c'est l'avenir".
- 4 octobre 1978..... Les élections au Parlement Européen - les Mouvements Écologiques disent "Oui, hélas !" Réunie après les élections législatives, la CIME (Coordination Inter-régionale des Mouvements Ecologiques) se voulait un prolongement d'Ecologie 78. En réalité, si la structure demeure, elle semble s'être vidée quelque peu de sa substance, en raison de l'allergie des écologistes pour les élections. Malville, les élections, pas de quoi se réjouir du passé récent ! Or voilà la question européenne qui se pointe : doit-on aller au Parlement européen ? La Gueule Ouverte a déjà donné largement la parole à ceux qui veulent boycotter les élections. Je (Arthur de la GO) ne rappellerai pas leurs arguments. La question a été débattue cet été au sein des groupes et il semble qu'aujourd'hui la CIME s'oriente (sans enthousiasme) vers une présence aux élections européennes. A Lyon, dimanche, les délégués des régions présents ont ramené 7 oui, 2 non, et 2 bof. Résumé des oppositions : on va nous mobiliser pour rien, ça coûte cher (250 millions anciens). Résumé des approbations : on peut passer la barre des 5% et avoir quatre ou cinq députés qui seront le bâton dans la ruche européenne (un bâton, ça n'enfle pas, même sous les piqûres). Le sujet européen me passionnant à peu près autant que l'élevage du ver à soie dans les civilisations pré-colombiennes, je n'ai pas retenu tous les arguments plaidant pour les élections. Notons seulement la résurgence des thèmes d'Eco 78 : il faut être présent pour affirmer l'originalité de l'écologie (les partis politiques prendront quelques "verts" sur leurs listes). Autre considération: nous aurons accès à des dossiers et des informations et pourrons surveiller les euro-pollueurs. Décisions pratiques : Jean Carlier, Brodagh et Néri ont été chargés de rencontrer les Amis de la Terre pour voir si on pourrait en tirer quelque chose. Solange Fernex, Christine Brem, Pierre-Alain Brossault et Jean Carlier verront comment élargir la participation aux autres minorités composant la nébuleuse écologique. Une autre commission étudiera la déontologie du candidat. Rappelons qu'ils seront 81 (sur la liste) et que les cinq premiers seulement seront élus députés en cas de saut par dessus la barre des 5%. Dans le souci dit-il "de couper les pattes aux canards", JC Delarue de SOS-Environnement a proposé que les élus permutent tous les deux ans et reversent leur salaire. Je dois, dire honnêtement que, dans le cas où je serais élu contre mon gré, je me garderais les trois millions par mois afin de m'offrir le pavillon Phénix de mes rêves, histoire d'asseoir mon standing avant de solliciter le poste de reporter à la

rubrique tennis de l'équipe. Non, mais ! Bon, ne rêvons pas! Je subodore de titaniques empoignades, des coups de Jarnac funambulesques sur cette question européenne. Et pas seulement au sein du petit monde vert. Par exemple le RPR, gaullien et tricolore, semble contre. Le PCF, nationaliste et chauvin, aussi. Giscardiens et socialos seraient plutôt pour, pas de la même façon. Moralité : les élections sont du 7 au 10 juin 79, presque une année à se fendre la pipe. En fait, si on était armés pour, c'est ça qu'on devrait faire avec des élections : les détourner vers le burlesque. Qu'on laisse au moins aux gens un souvenir plaisant. Dire ce qu'on a à dire sans se prendre au sérieux, badiner un brin avec l'apocalypse. La démocratie est le système le mieux raffiné de contrôle des masses et, disons-le, moins douloureux que la manière perforante de Somoza au Nicaragua, ou la touche martiale des staliniens. En démocratie, on permet aux gens de choisir la couleur, les rideaux de leur cellule. Et les gens disent : "On est libres". Beau thème de discussion pour la future campagne européenne. (Arthur, journaliste à la GO)

11-12 novembre 78..... Réunion de la CIME à St Germain-en-Laye (Yvelines): soutien à Europe-Ecologie, soutien aux Paysans du Larzac.

15 novembre 1978..... Des écologistes constitueront une liste «Europe-Écologie» : Les représentants de la CIME (Coordination interrégionale des mouvements écologistes) ont rendu compte aujourd'hui, au cours d'une conférence de presse, des travaux de cette organisation, rassemblée les 11 et 12 novembre à Saint-Germain-en-Laye. La CIME a décidé de «ne pas s'engager en tant que telle» dans la campagne pour les élections européennes, mais elle a donné un avis favorable à la présentation d'une liste ouverte aux composantes du courant écologiste. Les groupes représentés au sein de la CIME seront donc libres de participer à cette liste, qui aura pour sigle "Europe-Ecologie". La CIME a également créé en son sein une commission chargée d'étudier «les grands thèmes européens de l'écologie», car, «même si les écologistes ne présentent pas une liste en juin 1979, ils feront une vaste campagne d'information afin de développer leurs objectifs ».

14 décembre 1978.....Europe-Écologie envisage de boycotter le scrutin du 10 juin : Les responsables d' Europe-Ecologie, groupement constitué pour rassembler les écologistes désireux de participer à la campagne pour les élections européennes, ont annoncé récemment au cours d'une conférence de presse la création d'un comité pour l'égalité électorale, afin d'obtenir de l'Etat qu'il supporte les frais d'impression des bulletins de vote. Ils ont indiqué : «Le gouvernement est allé loin dans sa volonté de limiter le droit de présenter des candidats à "la bande des quatre" partis traditionnels. Il a en effet l'intention d'exiger des listes qu'elles fassent l'avance du coût de l'impression des bulletins de vote, des circulaires électorales [«profession de foi »] et des affiches, soit un minimum de 3 millions de francs - remboursés quelques mois plus tard si la liste obtient 5% des voix, Pourquoi ne pas carrément dire que seuls MM. Chirac, Giscard d'Estaing, Marchais et Mitterrand ont le droit de présenter des candidats ? Cette loi scélérate qui crée un système électoral censitaire n'a pas d'équivalent en Europe. Dans les autres pays de la Communauté, les frais d'impression des bulletins de vote sont directement supportés par l'Etat. Tout au plus les listes doivent-elles déposer une caution - raisonnable - ou recueillir un certain nombre de signatures d'électeurs, ce que nous considérons comme parfaitement légitime. Le Comité pour l'égalité électorale a été chargé de présenter une pétition aux chefs des quatre grands courants politiques français. Si la loi électorale n'est pas modifiée dans le sens souhaité, Europe-Ecologie envisage de boycotter le scrutin du 10 juin.



Janvier 1979..... «Ecoropa », Action Ecologique Européenne, présidée par Denis de Rougemont, ouvre un bureau à Genève et publie sa déclaration «Pour une Europe différente : vers une démocratie écologique ».

6-7 janvier 1979..... Europe-Ecologie : Plate forme des candidats. Le Mouvement EUROPE ECOLOGIE qui présentera une liste aux élections au Parlement Européen s'est réuni les 6 et 7 janvier à Saint-Germain-en-Laye. Au cours de cette réunion, il a fait la synthèse des travaux des réunions précédentes et des études des groupes et a défini les thèmes que ses candidats défendront pendant la campagne électorale. 1. Abandon du nucléaire civil et militaire, priorité aux économies d'énergie et développement des énergies renouvelables et décentralisées; 2. Orientation de l'économie vers des productions utiles et durables, arrêt des gaspillages et réduction progressive et massive du temps de travail accompagnée d'une diminution des disparités de revenus. 3 . Préservation de la nature sauvage, de la faune et de la flore, sauvegarde et protection des milieux naturels (littoral, montagne, zones humides, forêts...) directement menacés par le béton et l'automobile. 4. Pour l'agriculture, arrêt des incitations à l'exode rural, à la monoculture industrielle, à la spécialisation agricole des régions, soutien et promotion de l'exploitation de polyculture à taille humaine, adaptée aux conditions locales du climat et du sol, recherche d'une autonomie croissante des régions. 5. Suppression des pollutions et nuisances industrielles et des produits toxiques utilisés notamment dans l'agriculture, qui compromettent gravement les équilibres écologiques et la santé de la population, priorité à la médecine préventive et à l'éducation sanitaire du public; 6. Rejet de la politique de priorité à

l'automobile, au poids-lourd et à l'autoroute au profit des transports collectifs pour les personnes, du rail et de la voie d'eau pour les marchandises; 7. Abandon progressif des prérogatives de l'état nation au profit du citoyen, de la commune, de la région. Les décisions doivent être prises là où les problèmes se posent, libération de l'information. 8. Reconnaissance des droits des "exclus" de nos sociétés, en particulier du "quart monde", de la misère qui représente deux millions de français et huit millions d'européens. Création d'un minimum garanti pour tous, adaptation de l'enseignement, etc. 9. Adaptation de la société, de l'emploi, du logement, et des services publics aux personnes handicapées. 10. Arrêt du saccage et du pillage des pays du tiers monde, développement de leur autosuffisance, notamment alimentaire, aide à leur développement, sans chercher à leur imposer notre mode actuel de croissance. 11. Abandon de l'arme nucléaire, désarmement progressif et contrôle sur place, étude et promotion d'une défense civile non-violente (comme en Norvège), règlement des conflits par des procédures de conciliation et d'arbitrage.

6 -7 janvier 1979..... Déontologie du candidat Europe-Ecologie : La liste comprend 81 noms. Au cas de 5% des suffrages, les 4 premiers noms sont élus. Rotation des candidats : trois "fournées" de députés européens. Le principe des "députés tournants" est retenu, à raison de 2 rotations au cours de la législature à l'exemple du Partito Radicale italien. * Composition de la liste : A) du premier au vingtième, les candidats seront susceptibles d'aller siéger au cours de la législature au Parlement Européen. Ils devront s'engager à respecter scrupuleusement le code de déontologie et posséder des capacités personnelles d'orateurs, de compétence, de disponibilité en temps (le travail de député si l'on veut le faire sérieusement et participer au travail des commissions est considéré comme un temps plein). Il faudra que ces premiers candidats soient équilibrés en respectant les courants de pensée représentés. selon les décisions de Mulhouse (féminisme, Quart-Monde, Mondialisme, régionalisme...). B) du vingt-et-unième au cinquantième : Sauf cas d'exception, ils n'exerceront pas la fonction de député. Ce seront donc plus des militants ou sympathisants désirant manifester leur complète adhésion à Europe-Ecologie et participer à la campagne sans vouloir, pour diverses raisons, siéger à Luxembourg, à Bruxelles ou à Strasbourg. C) Du cinquantième au quatre-vingt-unième, ce seront les personnalités désirant appuyer la liste EUROPE ECOLOGIE de toute leur autorité scientifique, morale, artistique, philosophique et participer à la campagne. René Dumont a accepté d'être la dernière personnalité de la liste. * Chaque candidat signera la plate-forme ainsi que le code de déontologie du candidat y compris les paragraphes financiers. Lui ou le groupe qui le présente, apporteront 1500 francs (pour la caution de 100 000 francs). Financement des élus : Le député européen perçoit un traitement entre 20 000 et 30 000 francs par mois. Il versera ce traitement à un fonds commun, administré collectivement, et percevra un salaire raisonnable et le remboursement des frais occasionnés par sa fonction. Le reste de la somme permettra aux suivants de la liste de se mettre au courant (assister aux séances publiques pour apprendre, participer à la discussion des ordres du jour et des rapports des commissions, etc.). Cette somme devra également permettre un aller-retour très efficace de l'information entre les groupes écologiques et les députés au Parlement Européen (transmission de documents et rapports dans les deux sens). et à tout ce qui permettra un travail collectif aussi efficace que possible, relations de pays à pays entre autres. * Ce code qui a été mis au point par les réunions d'Europe Ecologie des 12 novembre, 9 et 10 décembre 1978 et des 6 et 7 janvier 1979 ne peut plus être mis en cause. Seules les modalités pratiques et l'application concrète (en particulier financier) doivent être discutées et mises au point.

CH4 La plate-forme programme

6-7 janvier 1979..... **Plate-forme de Europe-Ecologie** : L'agriculture. Dans le cadre du Marché Commun, seuls les prix agricoles sont fixés à Bruxelles alors que les autres prix sont libres. Il s'agit d'imposer aux agriculteurs européens des productions à prix très bas et une productivité accrue. Ceci est à l'origine de toute l'évolution actuelle de l'agriculture, avec l'élimination des petites exploitations, l'accroissement de la taille et de la spécificité de grosses exploitations performantes. Pour ceci, l'agriculture européenne a adopté les méthodes productivistes de la société industrielle. Elle a recours à des technologies dures, concentre ses moyens de production et spécialise les exploitations et les terroirs (monocultures). Ses investissements dans un équipement de plus en plus grand l'ont endettée et rendue dépendante du secteur bancaire. Sa soif de machines, d'engrais et de pesticides l'ont étroitement liée à l'industrie. Ce faisant, elle a perdu toute autonomie économique en même temps qu'elle est devenue plus vulnérable. Sa productivité est forte. Mais celle-ci repose sur une illusion, le caractère illimité des matières premières qui la nourrissent. De plus, son rendement énergétique baisse régulièrement. Elle produit une alimentation frelatée, insipide, elle force et dégrade les sols, efface l'histoire des paysages, empoisonne les eaux et les ensembles vivants, désertifie les terroirs. Nous devons tendre vers une agriculture produisant une nourriture saine, appuyée sur l'utilisation optimale des ressources du milieu, respectant l'équilibre des espaces qu'elle exploite. Quelques propositions : - développer une certaine autosuffisance alimentaire à l'échelle des régions; - réorienter la production et la consommation vers moins de viande (1 calorie animale nécessite 7 fois plus d'espace qu'une calorie végétale); - accepter de limiter la productivité aux seuils exigés par le respect des équilibres naturels et l'économie des ressources; - défendre l'exploitation à échelle humaine, la polyculture associée à l'élevage; - assurer la protection de l'espace fertile face au bitume et au béton; - assurer aux populations un droit de contrôle de la gestion de leur milieu de vie

(travaux connexes du remembrement notamment); - abandonner les terres aux aptitudes agricoles marginales (zones marécageuses,) à la nature, consacrer une petite fraction de l'espace cultivé aux haies, bosquets, friches...); - permettre aux organismes préempteurs (SAFER) de louer leurs acquisitions, donner le droit de préemption à des fins agricoles aux collectivités locales; - cesser l'hémorragie de la population agricole active et favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs; - abandonner les techniques d'élevage hors-sol et développer les technologies douces (agriculture biologique) et les machines adaptées à un paysage de qualité; - interdiction des cumuls et développement de la coopération volontaire; - accepter l'accroissement du prix de l'alimentation pour payer à sa juste valeur le travail de l'agriculture. Entre autres propositions...

6-7 janvier 1979..... Plate-forme de Europe-Ecologie : Santé et pollutions. La progression spectaculaire de certaines maladies (cancers, maladies cardio-vasculaires, dépressions nerveuses...) et des accidents (de la route, du travail...) malgré les progrès de la médecine et de la chirurgie et l'augmentation constante des coûts de santé prouve: que notre civilisation a multiplié leurs causes plus vite que les moyens de les guérir. De plus, la consommation excessive des "drogues" légales (alcool, tabac, tranquillisants) est en partie le résultat des conditions de vie et de travail dans nos sociétés industrielles (surmenage, bruit, transport et habitat dans les milieux urbains). Il est pourtant possible de lutter contre cette situation en s'attaquant aux 3 causes principales : 1.) La présence de nombreux polluants dans notre environnement : le résultat en est par exemple la pollution atmosphérique responsable de bronchites et autres maladies respiratoires ou l'augmentation des cancers et des leucémies autour de l'usine de la Hague qui confirme la dissémination radioactive engendrée par l'industrie nucléaire. 2.) Les produits alimentaires de mauvaise qualité : l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage a abouti à la production de denrées alimentaires dont la qualité est discutable sur le plan nutritif, mais est aussi nocive. Les additifs chimiques tels que colorants et conservateurs sont employés massivement sans souci de leurs effets à long terme. La maladie de Minamata (Japon), causée par le mercure accumulé au long des chaînes alimentaires est connue de tous. 3.) Le manque d'information en matière d'hygiène en particulier alimentaire : La plupart des européens ignorent qu'une alimentation saine et équilibrée permet de réduire considérablement les risques de maladies. Une grande campagne d'information est nécessaire. Des cours de diététique figureront dans les programmes scolaires. * Mais cette action ne sera efficace que si un certain nombre de mesures sont prises en Europe : - une nouvelle politique alimentaire rejetant tous les produits dangereux de l'alimentation actuelle, abandon de l'élevage industriel, suppression des pesticides et engrais et incitation au développement de l'agriculture biologique; - une lutte contre la pollution bactériologique des eaux de surface et souterraines et des mers (stations d'épuration); - réduction maximale des pollutions industrielles chimiques, physiques et radioactives. * Quel type d'organisation sanitaire ? - la médecine préventive, tant ignorée aujourd'hui doit prendre la place qu'elle mérite et les statistiques comparatives sur les causes des maladies dites de civilisation doivent être publiées, afin de favoriser la mise en place d'une législation visant à supprimer les polluants et autres facteurs de maladie; - le public doit être éduqué vers une prise en charge d'une bonne part de sa santé; - des unités sanitaires de base, composées de médecins, infirmières, travailleurs sociaux... doivent être mises en place à l'échelon des quartiers ou des communes rurales; - la consommation médicamenteuse doit diminuer, les spécialités inutiles doivent disparaître au profit d'une hygiène de vie et de l'utilisation de thérapeutiques plus douces (homéopathie, acupuncture...); - de plus, toute notion de profit, base notamment de l'industrie pharmaceutique, doit être supprimée. Les charges sociales dues à la maladie s'en trouveraient réduites; - une concertation permanente doit exister entre les usagers de la médecine et le corps médical. Ces quelques points permettent d'envisager dans quel cadre plus satisfaisant pourrait se développer la médecine dans une société écologique.

6-7 janvier 1979..... Plate-forme de Europe-Ecologie : LES TRANSPORTS. La politique actuelle des transports est : - le facteur numéro un de gaspillage d'énergie. L'automobile (y compris la construction des voitures et les travaux routiers) consomme 40 à 45% de l'énergie utilisée en France; - l'une des principales causes de destruction des villes, des espaces verts urbains, ainsi que des équilibres naturels et des espaces fertiles dans les zones rurales; - la source essentielle du bruit, dont souffrent 25% des Français aujourd'hui, et de la pollution dans les villes...; - l'un des facteurs dominants de dégradation de la qualité de la vie et de renforcement des inégalités sociales et régionales. L'augmentation du temps de transport annule souvent la réduction - même par rapport au 19e siècle - du temps de travail. Des catégories entières de citoyens - jeunes, personnes âgées, personnes handicapées, habitants des "déserts ferroviaires" se voient refuser le droit au transport; - une cause importante de la mortalité, ainsi que de la croissance du nombre des personnes handicapées. * Il faut au contraire : 1.) Donner la priorité aux moyens de transport les plus économes en énergie, en espace, en nuisances et en vies humaines : les transports en commun plutôt que la voiture, en ville le rail plutôt que l'autoroute interurbaine, le rail et la voie d'eau plutôt que le poids lourd pour les marchandises, le chemin de fer plutôt que l'avion pour les courtes et moyennes distances. 2.) Reconnaître le droit de tous les citoyens au transport. quels que soient leurs capacités physiques, leurs revenus, leur lieu de résidence, et notamment faire du rail un vrai service public. 3.) Redonner la ville à ses habitants par une limitation très stricte de l'emploi de l'automobile; 4.) Réduire la vitesse des voitures à 50 km/heure en ville (80 et 110 km/heure sur les routes et les autoroutes); 5.) Réduire les besoins de transports de personnes (création d'espaces verts urbains qui rendent inutiles une partie des déplacements en week-end développement des télécommunications aux dépens des déplacements d'affaires). * Rajoutons encore - raccourcir les déplacements domicile travail; - limiter la croissance des transports inutiles de marchandises grâce à une meilleure autonomie économique des régions; - entre autres...

6-7 janvier 1979..... Plate-forme de Europe-Ecologie : Le Quart-Monde dans la société. Quart-Monde : Sous prolétaires soit deux millions de Français. Il s'agit de reconnaître l'existence du Quart Monde et de ne pas limiter la notion "floue" d'exclus à quelques catégories (personnes âgées, handicapées, migrants...) d'ailleurs socialement hétérogènes. Cela signifie entre autre que notre société doit reconnaître le droit des plus pauvres à être représentés, reconnus comme "partenaire social" (dans les instances internationales, européennes, nationales, locales). Pour ceci, il faut reconnaître l'exclusion vécue par tout un groupe social, de génération en génération. Les termes liés à la notion d'inégalité cachent de fait l'exclusion. Combattre les inégalités ne veut pas dire que l'on combat l'exclusion. Une véritable "société solidaire" se doit d'ouvrir une "nouvelle voie " en basant ses politiques sur une priorité aux plus défavorisés. C'est la seule façon de briser le cercle vicieux de la misère et de retrouver la justice. Si on observe les réformes successives (en différents domaines), on constate qu'elle ne touchent jamais pleinement les familles les plus pauvres. Tantôt celles-ci en tirent un bénéfice tout à fait accessoire - pour ainsi dire accidentel, - tantôt la réforme, en ne tenant nul compte de leur situation particulière, les laisse entièrement de côté , élargissant encore plus l'abîme qui les sépare des autres. L'éducation et la santé sont des points importants pour les sous-prolétaires, car ils n'y ont pas droit actuellement. Le combat contre l'illettrisme est pour nous une priorité. "Démocratiser" "ouvrir la ville à tous" sont des mots qui ne veulent rien dire tant que les plus pauvres seront empêchés de le vivre, par ignorance. * Quelques propositions : <O> Education : - Que des recherches approfondies soient menées sur la situation et l'évolution de l'analphabétisme en Europe, et qu'elles soient rendues publiques. - Que des actions pilotes soient engagées, sur la base d'expériences déjà entreprises avec des enfants, des jeunes, des adultes du Quart-Monde. Exiger l'évaluation permanente de ces actions en fonction des plus pauvres. - Création prioritaire de classes maternelles dans les zones défavorisées. · Intégration d'un programme de connaissance des milieux les plus pauvres dans la formation des maîtres. - Scolarisation effective des enfants du Quart-Monde, leur assurant le bénéfice réel de l'enseignement obligatoire. <O> Santé : · Qu'il y ait une véritable généralisation de la Sécurité Sociale et dans l'immédiat, un assouplissement des conditions d'accès à l'aide médicale gratuite. - Que des bilans de santé scolaire soient faits aux âges prévus et non en fonction des classes, l'école étant souvent le seul lieu de surveillance médicale en Quart-Monde. - Que soit développée la PMI (protection maternelle et infantile) dans les zones les plus défavorisées. <O> Revenus : - Que soit créé un "revenu minimum garanti" permettant à tout homme et à toute famille de subvenir à ses besoins fondamentaux, matériels et culturels et de prendre part à la vie sociale. Qu'il y ait un véritable salaire mensuel pour la mère de famille restant au foyer pour élever ses enfants. - Que les allocations familiales soient attribuées inconditionnellement pour tout enfant, sans justification de la situation professionnelle ou matrimoniale des parents, calculées en fonction du coût réel de la vie. Que les autres prestations familiales soient attribuées inconditionnellement aux parents dont les enfants sont temporairement placés, jusqu'à ce que la situation économique de misère soit dépassée, afin d'autoriser le retour des enfants. <O> Travail : - Qu'il y ait une priorité d'embauche pour les chômeurs de longue durée. - Que des emplois soient créés dans certains secteurs à l'intention des travailleurs qui ne peuvent affronter des emplois dans des secteurs concurrentiels. - Qu'il y ait un droit réel à une qualification professionnelle. Que soient créés des programmes (pré)professionnels, des programmes de formation continue et de reconversion. Ceux-ci doivent être adaptés, dans leur fonctionnement, leur enseignement et leur nombre aux besoins des jeunes (garçons et filles) et des adultes (hommes et femmes) du Quart-Monde ainsi qu'aux besoins du marché de l'emploi. <O> Ville pour tous : - Qu'il y ait le droit à un logement décent pour tous, tant dans les matériaux que dans l'environnement. Qu'un taux d'effort juste soit demandé aux familles aux revenus les plus bas. - Que les familles sans ressources professionnelles aient accès à l'aide personnalisée au logement. Que les allocations logement soient calculées en fonction de la totalité des charges d'habitation. Qu'elles tiennent compte des enfants placés (comme l'a admis la jurisprudence en France). - Qu'il y ait au moins un centre d'hébergement familial par département. <O> Représentativité : - Que les organismes représentatifs des populations les plus démunies soient associés à l'élaboration des législations les impliquant et ceci dans les instances internationales, européennes, nationales, locales. <O> En tout domaine : - Que soit rendue obligatoire l'évaluation permanente de l'impact des lois en fonction des plus démunis.

6-7 janvier 1979..... Plate-forme de Europe-Ecologie : La société et les personnes handicapées. Nous remettons en cause l'utilisation du concept de "handicapé". La qualité de vie de chacun dépend non seulement de son pouvoir d'achat et des investissements collectifs dont il peut disposer, mais aussi de sa possibilité de s'exprimer et de participer à la solution des problèmes qui le concernent et de la manière dont il est reconnu dans la société. Or, pour les personnes atteintes d'un handicap physique ou intellectuel, le droit à la parole est encore un droit à conquérir. Ne faut-il pas s'étonner que dans l'article 1 de la "loi d'orientation" de 1975, dans la liste des personnes et des organismes qui concourent à l'intégration, une seule catégorie ne soit pas mentionnée : les "handicapés" eux-mêmes. Alors qu'en Grande Bretagne et en Suède, des émissions de télévision sont faites par des "handicapés", y compris des "handicapés" intellectuels. Ceci suppose : - un revenu minimum garanti décent, qui pourrait être au niveau du SMIC actuel; - la compensation réelle des "surcoûts" liés au handicap : paiement des "tiers personnes" avec la création d'un service public, remboursement des aménagements des véhicules (conduite à la main) ou des aides techniques (téléphone adapté, machine à écrire électrique...); - une véritable formation professionnelle. Nous demandons aussi que la formation professionnelle des handicapés ait lieu, si possible, sur les mêmes lieux que la formation professionnelle des autres; - le respect par les entreprises des obligations d'emploi, à commencer par la fonction publique; - la création d'un institut de recherche : étude

des postes de travail et de la sécurité des machines et outillages; - l'intégration au système scolaire ordinaire, ce qui implique la construction de nouvelles classes; - accès à l'environnement bâti (trottoirs débarrassés des obstacles que sont les parcmètres, "bateaux" et feux de signalisation sonorisés aux passages pour piétons); - l'accès au logement : largeur des portes : 80 cm minimum contre 70 actuellement ce qui permettrait à une personne en fauteuil de passer sans aide, ascenseurs : droit à habiter en étage et pas seulement au rez de chaussée; - accès aux transports par l'adaptation des nouveaux autobus et métros, des trains et de l' avion aux personnes atteintes d'un handicap, ainsi que par des mesures complémentaires (chèque-taxi, aide pour acheter la première voiture...); - la couverture à 100% des soins et des traitements pour toutes les personnes en longue maladie ou ayant au moins 80% d' invalidité, plus le remboursement complet des appareillages et des prothèses nécessaires à l' autonomie des personnes (fauteuils roulants ordinaires, électriques, 8000 francs environ t non remboursés par la Sécurité Sociale actuellement - poumon d' acier portatif 20 000 francs non remboursés...); - le droit à la communication (téléphone, sous-titrage des émissions de télévision pour les sourds et les malentendants...); - la fin des inégalités qui existent dans la législation en fonction de l' origine du handicap ou de la personne "handicapée" (infirmes militaires, civils de la Sécurité Sociale, de l'Aide Sociale...); et bien d'autres propositions tendant à l' égalité et à l' autonomie des "handicapés" dans la société écologique.

6-7 janvier 1979..... Plate-forme de Europe-Ecologie : L'Europe et le Tiers-Monde. Les multinationales étendent leur mainmise sur le Tiers-Monde. La croissance exponentielle des pays industrialisés accentue le sous-développement dans le Tiers-M. D'un côté la surconsommation, le gaspillage et la pollution, de l'autre la déstructuration économique et sociale et la misère. Les entreprises multinationales jouent un rôle prépondérant dans l'implantation du productivisme dans le Tiers-M. : Nées pour le profit et échappant à la législation des pays d'accueil, elles dominent arbitrairement le marché économique. Cette domination est renforcée par les minorités dirigeantes du Tiers-M. qui s'attribuent le monopole de la richesse. De même la soi-disant aide accordée par des organismes internationaux, comme le BIRD et ses annexes rapporte aux pays industrialisés plus qu'elle ne fournit au Tiers-M. Le sous-développement du Tiers-M. s'aggrave : les paysans sont écrasés, endettés et accablés d'impôts. Ils sont obligés de remplacer des cultures vivrières traditionnelles par des cultures spéculatives. La famine s'accroît, car la population augmente : après l'an 2000, le Tiers-M. pourrait représenter à lui seul 90% de la population mondiale. Les termes de l'échange sont de plus en plus détériorés. Les cours mondiaux sont déterminés par les spéculateurs. Même la garantie ferme et durable de la valeur des produits vendus par le Tiers-M. aggrave plus souvent le sous-développement qu'elle ne le réduit. L'augmentation du taux de la croissance n'a aucun impact sur le niveau de vie du paysan et du chômeur. En effet, les investissements se font continuellement dans les circuits bancaires du Centre, des réalisations de prestige, des achats de technologie de pointe, les armes. L'industrialisation ne résout pas les problèmes fondamentaux : le développement des industries de haute technologie est incompatible avec le travailler-manger de tous dans les pays où sévit la disette. Les industries - souvent très polluantes de surcroît - créent peu d'emplois. Elles en suppriment en se substituant aux industries petites et moyennes pré-existantes, à l'artisanat et à l'agriculture traditionnelle. Le Tiers-M. ne doit pas être ni exploité, ni transformé en poubelle. * L' Europe et la croissance écologique : Quelles que soient les apparences, richesses des uns, pauvreté des autres, tous sont asservis aux mêmes pouvoirs : impérialisme, productivisme, militarisme, multinationales, décisions sans contrôle réel des citoyens. Dans le principe donc, et dans les grands objectifs, la lutte à l'échelon Europe est solidaire et fraternelle avec la lutte à l'échelon Tiers-M., chacun ayant à déterminer ses ajustements spécifiques. Il semble primordial que le Tiers-M. retrouve son autonomie, n'imité pas les modèles occidentaux, réduise considérablement ses échanges avec le monde extérieur, conçoive enfin que développer ce n'est pas industrialiser mais nourrir et vivre. L'Europe peut aider à la libération du Tiers-M. dans la mesure où elle se libère elle-même. En mettant de l'ordre dans l'économie de nos pays respectifs, nous diminuerons nos dépendances réciproques. * A titre de transition, des stocks d'aide alimentaire doivent être constitués en faveur des pays "pauvres". * La cohérence des propositions écologiques se retrouve ici comme dans le Tiers-M. : lutte contre le gaspillage, utilisation des ressources locales, décentralisation, donc autonomie économique, politique et culturelle des régions, suppression des ventes d'armes. En bref, instaurer une nouvelle forme de croissance, c'est instaurer un nouveau type d'échanges entre les hommes, donc avec le Tiers Monde

6-7 janvier 1979..... Proposition pour la plate-forme Europe-Ecologie (texte encore à discuter) : Démocratie. * Décisions : - Les écologistes énoncent deux principes. Les décisions doivent être prises là où les problèmes se posent. - elles doivent être prises dans toute la mesure du possible, et en tout cas à chaque fois qu'il y a conflit entre les élus, l'administration et la population - décisions prises par la population directement. C'est pourquoi les écologistes veulent donner des pouvoirs réels à la commune, et à la région. Les régions doivent notamment disposer de pouvoirs nouveaux, des moyens financiers nécessaires et aussi des moyens administratifs indispensables. Les assemblées doivent être élus au suffrage direct et à la représentation proportionnelle. Au niveau européen, tous les pouvoirs dont dispose la Communauté doivent être de la compétence de l'Assemblée Européenne. Enfin les écologistes exigent que soit instauré le référendum à initiative populaire, en particulier



sur les questions d'aménagement et d'urbanisme. * Information et participation : la loi du 17 juillet 197X qui reconnaît en France le droit d'accès à l'information administrative doit être respectée, élargie et appliquée à la Communauté européenne. Les radios et télévisions publiques doivent, sur tout ce qui concerne l'information, être sous le contrôle d'un organisme soit non politique (Conseil d'Etat par exemple) soit multi-partite (commission parlementaire où majorité et opposition seraient représentées à égalité). Le monopole d'Etat doit être supprimé et les radios et télévisions locales et régionales développées. Le système de contrôle énoncé précédemment doit s'appliquer à toutes les radios et télévisions publiques aux niveaux régional et local. Le financement des partis Et Des associations doit être assuré par les fonds publics, mais sans que le pouvoir politique puisse intervenir : autrement dit, en permettant au contribuable de déduire de ses impôts (et non de son revenu imposable) les cotisations qu'il veut verser à l'association de son choix, dans la limite par exemple de 50. - par an. Enfin les associations doivent être représentées au Conseil d'Administration des entreprises publiques (SNCF, RATP, EDF...) et des sociétés d'économie mixte. Et autres mesures semblables permettant un contrôle et une participation effective des citoyens et groupes de citoyens. (texte non définitif et parfois éloigné de l'objectif européen)

6-7 janvier 1979..... Proposition pour la plate-forme Europe-Ecologie (texte encore à discuter) : Désarmement et défense. Les principes sur lesquels l'écologie se base pour exposer la problématique de la défense pourrait être : - la paix ne peut plus se concevoir seulement par rapport à une absence de violences guerrières. Elle doit se construire continuellement par l'édification de relations positives entre les hommes, entre les groupes d'hommes et entre l'homme et la nature; (...)- le projet écologique ne prévoit pas une paix à l'uniformité asphyxiante, sans violence directe et sans différences. Il affirme ne pas croire dans le système étatique d'économie de la violence par institution d'une violence "juste" et propose une autre gestion des conflits, non basée sur l'exercice de la violence. Cela permet d'éviter le paradoxe entre la condamnation des symptômes (course aux armements, équilibre de la terreur, torture, culte de la violence...) et la croyance en un réaménagement de la défense armée dont la logique interne est toujours productrice à échéance plus ou moins brève des symptômes décriés. Cela permet surtout d'être en prise directe avec notre projet. En effet, les écologistes se battent déjà aujourd'hui sans utilisation des armes violentes, et sur une multiplicité de terrains où les violences structurelles, qu'elles soient écologiques, économiques, ou culturelles... sont fortes et entretenues par les politiques traditionnelles. L'Europe écologique évitera de se construire comme un troisième ou quatrième bloc. Son origine civile est un signe plein d'espoir et le fonctionnement de l'Europe doit être maintenu loin des Etats Majors. Pour aider à la dénucléarisation et à la démilitarisation, des Instituts de Paix doivent être créés, des recherches sur les facteurs de paix positive, sur les causes et les mécanismes des conflits doivent être entreprises. L'information sur la problématique de la défense et de la violence sera libérée pour débiter la démilitarisation des consciences. Enfin, une force d'intervention européenne devra pouvoir intervenir dans le reste du monde pour concilier des adversaires violents, saboter les "solutions" violentes et inciter aux résolutions non armées effectives, c'est à dire en privilégiant la suppression des causes. (texte non définitif et parfois incompréhensible)

16 janvier 1979..... Europe - Ecologie présente sa plate-forme électorale pour la prochaine élection européenne : - abandon du nucléaire civil et militaire, priorité aux économies d'énergie et développement des énergies renouvelables; - orientation de l'économie vers des productions utiles et durables, arrêt des gaspillages et réduction progressive du temps de travail accompagnée d'une diminution de la disparité des revenus; - préservation de la nature sauvage (faune et flore); - pour l'agriculture, arrêt des incitations à l'exode rural, soutien de l'exploitation des polycultures à taille humaine, face à la monoculture industrielle; - suppression des nuisances industrielles et des produits toxiques, priorité à la médecine préventive et à l'éducation sanitaire du public; - rejet de la priorité à l'automobile et à la route, au profit des transports collectifs; - abandon progressif des prérogatives de l'Etat - nation au profit du citoyen, de la commune, de la région; libération de l'information; - reconnaissance des droits des exclus de nos sociétés (quart-monde); - adaptation de la société aux personnes handicapées ; - arrêt du saccage et du pillage du tiers-monde; - abandon de l'arme nucléaire et promotion d'une défense civile non-violente.

1er Mars 1979..... Elections européennes : Le journal "Ecologie" propose de rassembler les écologistes, le PSU et le MRG sur une même liste afin de partager les frais des élections européennes. Grâce à la loi électorale scélérate et censitaire, la confiscation du pouvoir s'institutionnalise au profit des quatre grands partis. Cette loi condamne à la «mort civile», à l'inexistence du droit ceux qui n'appartiennent pas à la «bande des quatre». 5% des voix pour avoir des représentants à l'Assemblée européenne et les frais électoraux et la caution remboursés. Pourquoi ne pas rassembler les «minoritaires» autour de l'écologie ? PSU, MRG, mais en restant chacun libre de son programme, c'est-à-dire 3 listes en une, 3 programmes, 3 professions de foi, 3 campagnes, 3 politiques au Parlement. * Tandis que les élections européennes se profilent à l'horizon, les écologistes eux-mêmes restent divisés. Cependant Europe-Ecologie s'est créée et beaucoup de travail est déjà réalisé. Il n'en reste pas moins vrai que l'épineux problème financier demeure le barrage principal à une participation à ces élections. Plus grave, les écologistes ne sont pas les seuls visés par cette loi destinée à éliminer toute minorité un tant soit peu organisée. Les industriels restructurent, les politiques aussi. La démocratie des quatre grands partis consiste à rester seuls représentatifs. La montée du totalitarisme est toujours plus perceptible a posteriori que démasquable au jour le jour : c'est ce qui fait sa force. Le totalitarisme n'est pas seulement accoutumé de francisques, de

faisceaux ou de croix gammées. Il sait se grimer à la couleur du jour, il peut être doux et faire semblant d'être libéral. Pour les Européennes et pour la France, la violence sera l'argent. Des partis comme le PSU et le MRG sont à la limite de l'exclusion et, ce qui est beaucoup plus subtil, est de les amener à se démettre eux-mêmes du peu de démocratie qu'est l'urne. De signer eux-mêmes leur reddition et, à terme, leur disparition. Il n'est jamais bon de se réjouir ou d'ignorer de telles opérations. Rien ne dit qu'un jour notre tour ne viendra pas et il viendra forcément. Fournier disait : "Pourtant si tu (ne) gueules pas chaque fois qu'on touche à la liberté, pas seulement du copain, pas seulement du neutre, mais de l'adversaire, si tu la fermes parce que ça t'arrange, t'es déjà eu, t'es (tu n'es) déjà plus libre. Et tu le redeviendras pas de si tôt". C'est pour cette raison et unique raison, pas d'autres, que Jean-Louis Simonet apporte une proposition qui a de quoi faire hurler plus d'un écologiste. Nous ne pouvons nous accommoder d'un retrait supplémentaire de la liberté d'expression, de regroupement. L'Europe peut être toute différente de celle qui consiste, dès son premier scrutin universel, à réduire la liberté d'expression dans notre pays. La liberté s'accommode mal des magouilles et autres sombres manoeuvres. La proposition (ce n'est qu'une proposition) est lancée, le débat est ouvert, tout reste possible et sur des bases claires, sans détours. Cette affaire est trop grave pour être escamotée, elle demande réflexion au-delà même de notre engagement écologique (...). Le PSU va se pencher sur l'affaire, le MRG se dit prêt au dialogue. Mais cette affaire ne se fera pas.

14 mars 1979..... René Dumont vient de laisser tomber avec pertes et fracas la liste Européenne des écolos pour rallier celle du PSU d'Huguette Bouchardeau. Explication : il a découvert que le siège d'Europe-Ecologie se trouve au domicile particulier d'un certain Bertrand Schneiter, rue du Général-de-Larminat à Paris; ce Schneiter n'est autre que le directeur de cabinet de Jean-François Deniau, ministre du Commerce extérieur et grand coordinateur de la campagne européenne de l'UDF. Il faut dire aussi que Laure Schneiter, la femme de Bertrand, est écologiste active sur Paris au sein de SOS- Environnement.

18 mars 1979.....Premier tour des élections cantonales: 7106 candidats dont 680 femmes. Les écologistes à 7,4% en moyenne là où ils sont présents (49885 voix, 0,5%).

25 mars 1979..... Deuxième tour des élections cantonales : Assez nette poussée de la gauche. Aucun écologiste élu.

élections européennes du 10 juin 1979

Appel des candidats de la région rhône-alpes pour la liste EUROPE ECOLOGIE

Le Mouvement Ecologique Rhône-Alpes (M.E.R.A.) participe aux élections européennes en présentant 7 candidats de la région sur une liste unique de 81 candidats comprenant des écologistes de toutes les régions de France.

Cette décision a été prise dans le but de :

— Permettre l'expression publique des objectifs écologistes...

— Mieux coordonner les luttes des mouvements écologistes européens car l'inflation, le chômage, le gaspillage, les pollutions, les nuisances, les atteintes au milieu naturel, la prolifération des centrales nucléaires, la violence, la répression, la guerre... ne connaissent pas de frontières. Il y aura des «verts» en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en France.

— Militer pour les droits de toutes les minorités, pour une expression libre, pour la prise en charge de leur **vie économique, sociale et politique** par les populations elles-mêmes au sein de leur quartier, de leur commune, de leur région . . .

Avec 5 % des suffrages, les écologistes français auront 4 députés au Parlement Européen et, avec les écologistes des autres pays, ils pourront dénoncer les mythes du productivisme, de la compétitivité et de la course aveugle à une croissance qui a perdu le sens des limites et qui s'intéresse plus aux lois du marché international qu'au bonheur de chacun de nous.

Ils pourront contribuer de toutes leurs forces à l'avènement d'une Europe plus fraternelle, d'une Europe qui ne soit qu'une étape du **dialogue** entre les régions et le reste du monde et en particulier du tiers-monde...

Cependant, face à tous les géants aux yeux bandés qui s'affrontent, nous n'avons pas d'argent, ni officiel, ni caché...

L'impression des bulletins de vote et des professions de foi pour la seule région Rhône-Alpes (8 départements) nous impose d'investir une somme de 150000 F (15 millions de centimes).

La loi française est anti-démocratique. Qu'on en juge :

— Pour avoir le droit de se présenter, il faut en Belgique 5000 signatures, au Luxembourg 100 signatures, en R.F. Allemande 4000 signatures sur une liste fédérale, en Grande-Bretagne 50 signatures par circonscription...

Les candidats Rhône-Alpes s'engagent à payer la somme ci-dessus, mais ils ne peuvent prendre seuls de tels risques...

Nous lançons un appel à toutes et à tous.

Vous pouvez nous aider en choisissant l'une des deux formules proposées ci-dessous :

31 mars 1979..... Strasbourg du 31 mars au 1er avril : Une cinquantaine d'écologistes représentant presque toute la France (sauf Corse, Franche-Comté, Limousin, pays de la Loire et Poitou-Charentes) ont franchi une nouvelle étape d'Europe-Ecologie, poursuivant ainsi le travail entrepris. Plusieurs conférences de presse ont été données (Bruxelles, Le Havre, Lyon, Metz, Nancy, Reims, Saint-Quentin, Strasbourg, Toulouse et en Seine-et-Marne), ont eu un bon écho dans la presse locale, écrite ou parlée. D'autres sont prévues à Fontainebleau, Marseille, Montpellier, Rennes, etc. Les impacts régionaux d'Europe-Ecologie sont une chose, celui du Comité pour l'égalité électorale, officiellement distinct d'Europe-Ecologie, mais poursuivant un de ses thèmes sur la démocratie racornie, est différent. Ce Comité s'adresse à des personnalités politiques, des responsables et autres mandataires des mouvements et partis, afin de leur demander leurs opinions et leurs intentions par rapport aux barrages financier (les listes paient les bulletins de vote) et numérique (barre des 5%). De nombreuses réponses sont favorables: Robert Ballinger (PCF), Pierre Charpy (La Lettre de la Nation), Michel Crépeau (MRG), Gaston Defferre (PS), J.-P. de la Laurencie, Florence d'Harcourt (indépendante), Fabrins (PS), Françoise Gaspard (maire PS de Dreux), Philippe Malaud (indépendant), Marette (RPR), G. Mesmin (CDS), Plissenier (PCF), Philippe Saint-Marc (CDS). L'admirable général de Bénouville, copain de Marcel Dassaut, est contre. L'UDF aussi. L'UDF peut surprendre mais en fait ce sont bien les moins hypocrites : on apprend dans «Parlement européen, le texte des accords, la loi électorale française» que «la loi électorale a été votée en première lecture par l'Assemblée nationale le 21 juin (474 voix pour, contre 2 et 4 abstentions) et le 29 juin 1977 par le Sénat (256 voix pour, contre 0, et 20 abstentions). Elle fut définitivement votée (après harmonisation des amendements) le 30 juin 1977 ». Qu'est-ce qu'on se marre ! Jean-Claude Delarue est aussi allé à l'Élysée où les interlocuteurs sont restés polis. Triste France ! Que se passe-t-il à l'étranger ? En Allemagne fédérale les écologistes se sont réunis sur une liste unique «die Grune» (les verts). Plusieurs listes en Belgique où il y a 3 circonscriptions (Bruxelles, Flandres et Wallonie) : Europe-Ecologie animée par les Amis de la Terre et celle d'Inter-environnement (180 associations). Les écologistes danois se réveillent. La Green Alliance fait campagne en Grande-Bretagne, à peu près certaine de n'obtenir aucun siège (81 circonscriptions, 66 pour l'Angleterre, 8 pour l'Ecosse, 4 pour le Pays de Galles et 3 pour l'Irlande du Nord) puisqu'il y a soutien majoritaire à un tour. Les Irlandais sont pris avec la colonie du nord et ne peuvent pas participer à ces élections. Pour en savoir plus sur l'Italie, il faut attendre le congrès du Partito Radicale. Aux Pays-Bas, un parti radical se forme. DECISIONS : Revenons à Strasbourg. Un débat dur et rapide a eu lieu autour de la proposition de Jean-Louis Simonet. Le PSU et l'UDB (Union démocratique bretonne) proposait une rencontre officielle avec Europe-Ecologie où Lutte occitane et Volem viure al Pais auraient participé en tant qu'observateurs. L'idée était différente de celle de Jean-Louis Simonet, voulant intégrer "le courant critique, le courant autonomiste, et le courant écologiste - pourquoi pas le mouvement des femmes ?" ; par ailleurs "son titre original s'efforçant de faire la synthèse des différentes sensibilités". Brice Lalonde a exposé ses vues sur l'ouverture. Un vote nettement majoritaire a conclu que la liste des candidats serait fermée à des membres de partis politiques, c'est-à-dire que si des personnalités voulaient appartenir à la liste d'Europe-Ecologie, elles devraient démissionner de leur parti. Par ailleurs des contacts ont été pris entre Jean Carlier et Jean Edern-Hallier, pour les régionalistes de Régions-Europe. De toute façon la liste n'est ni close, ni définitive pour ce qui est déjà arrêté. Elle ne le sera que devant l'imprimeur, le 25 mai. L'assemblée générale du dimanche matin a établi la liste suivante dans cet ordre. important s'il y a des élus. Il est prévu que trois personnes seraient concernées pour chaque député élu; un député au parlement et 2 antennes régionales, faisant office de député elles aussi, chacune leur tour. Voici les heureuses et heureux lauréat(e)s : - Solange Fernex (Ecologie et Survie, Alsace) ; - Philippe Dufetelle (Association toulousaine d'Ecologie, Midi-Pyrénées Ecologie Politique) ; - Jean-Claude Delarue (Fédération des usagers des transports, Paris) ; - Benoît Fabiani (A.T.D.Quart-monde-Europe, Marseille) ; - Marie-Paul Labey (A.L.C.P.S.E., Basse-Normandie) ; - Laure Schneiter (SOS-Environnement, Paris) ; - Jean-Pierre Mortreux (Amis de la Terre de Paris) ; Françoise Menrath (Ecologie et Survie, Alsace) ; - Gilles Klein (Poséidon, Haute-Normandie) ; - Michel Rodès (Société d'études et de protection de la nature dans le sud-ouest Béarn, Aquitaine) ; - Philippe Saint-Martin (handicapés) ; - Didier Anger (Comité régional d'information et de lutte anti-nucléaire, Manche- Ecologie, Basse-Normandie) ; - Geneviève Jormier (A.T.D, Quartmonde-Europe, Lorraine) ; - Antoine Waechter <Ecologie et Survie, Alsace) ; - Philippe Caron (Vallée de la lys-nature, Nord) ; - Esther-Peter Davis (co-fondatrice des courants antinucléaire et écologiste en France) ; - René Commandeur (Voiron-Ecologie, mouvement écologique Rhône-Alpes) ; - Gisèle Chaleyat (féministe, Val-de-Marne) ; - Jean-Luc Burgunder (Ecologie et Survie-centre, «Ecologie») ; - François Degans (Montpellier-écologie) ; - Philippe Vicherat (Artisan du monde-Tiers-monde et s'occupant d'un foyer d'immigrés, Paris) ; - Alain Lecœur (Rueil-Ecologie, Hauts-de-Seine) ; - Paul Imbert (marin, voyageant dans les départements et territoires d'outre-mer, notamment la Polynésie) ; - Luc Coppin (Nord-Nature). Plusieurs personnalités font définitivement partie de la liste: Jean Carlier, François de Ravignan, Henri Fabre-Luce, Philippe Lebreton, Théodore Monod, Jean Pignero et François Roux. Une autre question il été évoquée: l'argent. 500 000 F sont déjà acquis. Ce n'est pas mal mais c'est insuffisant. Au niveau actuel de l'engagement d'Europe Ecologie, aucune raison ne peut vous retenir de participer aux frais de la campagne et de la candidature.

31 mars et 1er avril 1979..... Congrès d'Europe-Ecologie à Strasbourg: Une cinquantaine de représentants écologistes réunis avec au programme surtout, constitution de la liste et problèmes financiers. Non à une alliance avec le PSU, et le MRG (36 voix contre 3). La liste est ouverte au Quart-monde, aux handicapés et aux régionalistes. Les 5 premiers noms de la liste sont: Solange Fernex (Alsace), Philippe Dufetelle (Midi Pyrénées), Jean-Claude Delarue (Paris), Alex Fabiani (Quart-Monde),

Marie-Paule Labey (Basse Normandie). Les représentants écologistes commentent, bien sûr, l'accident nucléaire de Three Mile Island (USA): Pour eux, la lutte antinucléaire n'est plus la même depuis cet accident. Les technocrates prétendaient maîtriser les centrales de type Fessenheim et on constate qu'il n'en est rien. Ils prétendent se lancer aujourd'hui dans l'expérience surrégénératrice, c'est de la démence ! Les écologistes demandent l'arrêt immédiat du nucléaire civil et militaire.

1 avril 1979..... Fin du congrès Europe-Ecologie de Strasbourg : * Sont présentes les régions suivantes : Rhône-Alpes (2 votes), Languedoc (2 votes) Midi-Pyrénées (2 votes) Aquitaine (2 votes) Provence (2 votes) Auvergne (2 votes) Bretagne (2 votes) Basse Normandie (2 votes) Nord (2 votes) Picardie (2 votes) Lorraine (2 votes) Champagne (2 votes) Alsace (2 votes), Bourgogne (2 votes) Centre (2 votes) Ile de France (6 votes) Comités Quart-Monde (2 votes), Outre- Mer (1 vote). * Compte-rendu financier : Pour le moment, les régions se sont engagées pour 71 000 F, le Quart-Monde pour 80 000 F et une personne a trouvé 40 000 F parmi ses amis, ce qui fait environ 200 000 F sur le compte-bloqué. C'est ce compte qu'il s'agit d'alimenter en s'adressant à ses amis, parents, relations. Des contacts avec les médecins et des entreprises sont en cours. À la prochaine réunion : lettre modèle. Les régions doivent entreprendre cette prospection. Le Trésorier est LuC Chastaing. La question de la responsabilité financière d'Europe Ecologie est posée. Jusqu'à nouvel ordre, selon la loi, c'est le Bureau qui, est responsable : Jean Carlier, Solange Fernex, Laure Schneiter. A la prochaine réunion, une commission proposera un partage solidaire de cette responsabilité entre les régions et une décision devra être prise, après étude juridique précise et détaillée. * Professions de foi oui ou non ? Il est possible de prendre un format plus petit également pour le Bulletin de vote. Le format légal est un format maximum. Vote : Profession de foi OUI 34 voix NON 4 voix. * Discussion sur une liste "commune" avec le MRG et le PSU : Suite de la discussion des 17 et 18 février à Paris et des nombreux articles dans Ecologie (Anger, Fernex, Simonet) et des courriers circulaires de Nichel Rodes, Jean Brière, Marie-Paul Labey et Antoine Waechter. Burgunder (pour le journal Ecologie) précise qu'il pourrait s'agir d'une nouvelle proposition : prendre sur la liste des militants de partis (MRG et PSU). Brice Lalonde dit qu'à son avis, Europe Ecologie n'est pas très bien parti, ni audience, ni soutien, ni moyens nécessaires, qu'il y a un problème de représentativité, de déontologie, une disproportion entre les voix écologistes et le nombre de militants. Sans convergence, nous ne pourrions percer. La liste doit être ouverte aux militants de partis qui, conservent leur étiquette. Vote : intégration à la liste de militants inscrits à des partis 3 voix, intégration à la liste de militants démissionnaires de partis 36 voix. La position prise est fidèle au code de déontologie longuement discuté en automne et aux positions prises par les écologistes allemands (Kelly et Vogt : démissionnaires du SPD, Gruhl démissionnaire de la CDU). * Discussion sur les contacts avec la "Liste Bretonne" d'Edern-Hallier à la suite d'un compte-rendu de Jean Carlier. Vote : refus total de continuer les contacts 1 voix, mélange 40/40 sur la liste 0 voix, suite de la discussion avec plate-forme et code de déontologie 38 voix. * Comité pour l'égalité électorale : Il y a environ 2000 signatures. Les régions doivent atteindre leur cible de 5000 signatures/région au plus vite. Il sera fait (Mortreux) une rédaction d'un projet de loi modifiant la loi électorale actuelle, et on proposera aux Présidents des Groupes Parlementaires de l'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée Nationale. Le temps presse. A noter que la loi du 7.7.78 sur la levée du secret administratif a été obtenue de cette façon contre le gouvernement. Tout espoir n'est pas perdu. * Constitution de la liste Europe Ecologie : Les régions proposent leurs candidats en les classant dans les 3 parties de la liste. Il y a 30 personnes pour les 24 premières places de la liste. Il est proposé aux régions de noter sur une feuille 10 noms pour classer les 30 noms par ordre de préférence. Les régions se retirent pour délibérer entre elles (2 votes par région, 8 pour l'Ile de France + Quart-Monde), après présentation des 30 Philippe Dufetelle obtient 39 voix, Solange Fernex et J.C. Delarue ex aequo 36 voix. Les 24 premiers désignés se retrouvent entre eux pour équilibrer le début de la liste : régions, sexes, centre d'intérêt, disponibilité. Devant le petit nombre de femmes Françoise Menrath propose Esther Peter Davis parmi les 24. La discussion entre Philippe et Solange pour la tête de liste donne un léger avantage à Solange. L'assemblée plénière consultée donne une majorité sensible à Solange et approuve le fait que les deux premiers noms soient des "régionalistes" Alsace, Occitanie. Elle approuve le reste de l'agencement des 24, sauf la candidature du Dr Roujansky qui est attaquée et soumise à un vote particulier face au litige Vote : on l'accepte parmi les 24 premiers 3 voix, on ne l'accepte pas du tout 4 voix. On lui propose d'être parmi les "personnalités", étant auteur d'ouvrages et d'articles avec Pradal 13 voix et beaucoup d'abstentions. Le Dr Roujansky n'accepte pas et quitte la salle avec éclat... Les présents regrettent la tournure de cette affaire. Suite de la liste : Une commission ordonne la suite des noms (24 à 62) en respectant l'équilibre comme précédemment. Le manque de temps empêche l'adoption par les membres. Cette liste est donc encore provisoire. Il est décidé de laisser 12 places ouvertes pour de nouvelles personnes et --- personnalités, et parmi les 24 à 60, des militants sont également prêts à laisser leur place pour une meilleure représentation de régions sous-représentées. Dans les 24 premières places, des changements sont aussi acceptés par plusieurs militants si le besoin et le bien de l'écologie devait l'exiger. Il s'agit donc d'une liste volontairement incomplète, ouvert : Brice, RAT, etc. Seuls les 24 premiers noms sont présentés à la Conférence de Presse, à laquelle assistent 3 têtes de listes des écologistes allemands : Roland Vogt, Merrete Mattern et Dr Knabe de Gorleben qui ont apporté des fleurs de la marche non violente de Gorleben à Hanovre. Des messages sont parvenus de Grande Bretagne (Ecology Party, Jonathan Tyler) de Belgique (Marc Dubrulle) et de Wallonie (Raymond Yans). * Conclusion, les modalités pratiques et l'intendance ont contrairement à ce qui était prévu pas pu être abordées faute de temps. Une réunion est prévue tout de suite après Pâques pour faire le point et en particulier décider le calendrier. Pendant les vacances de Pâques, s'adresser à Antoine Waechter. Bien amicalement Solange Fernex et Genevieve

Pfeiffer.

1 avril 1979..... Plateforme Europe-Ecologie : Le nucléaire et l'énergie sont au centre des problèmes écologiques. Louis Le Prince-Ringuet (interviewé par à la télévision sur Fr3) est un farouche partisan de l'Europe, car celle-ci peut permettre dans le nucléaire (recherche et applications) ce qu'aucune nation européenne isolée ne peut faire. * Dans le domaine militaire, l'Europe cela signifie une défense nucléaire européenne en liaison plus étroite avec les Etats-Unis. N'est-ce pas un des résultats de la conférence Giscard-Carter-Schmidt-Callaghan, à la Guadeloupe ? N'est-ce pas l'une des raisons de la résistance "nationaliste" à l'Europe des Gaullistes et des Communistes ? * Dans le domaine civil, il y a déjà des réalisations, des chantiers et projets européens : CERN, Eurodif, UP3 pour les contrats étrangers à la Hague, projets d'usines de retraitement en Belgique, construction de Superphénix, projet d'une seconde usine d'enrichissement, intervention commune en Afrique dans l'extraction du minerai et la protection armée de celle-ci. * Pour l'abandon du nucléaire civil et militaire, nous devons nous opposer à cette Europe du nucléaire. * De nombreuses questions écologiques ne sont pas résolues : - en fonctionnement dit normal, l'industrie nucléaire ne peut éviter la dispersion - à petite dose - des éléments radioactifs sur les lieux de travail et dans l'environnement et entraîne des risques pour la santé; - dans les mines et autour, silicose + radon = risques de cancers du poumon - dans et autour des centrales, dans et autour des usines de retraitement : iode 131 (risques de cancers de la thyroïde), krypton, plutonium (cancers du poumon), strontium (moelle osseuse, leucémies), eaux tritiées, ruthénium, etc. Risques plus par contamination interne (inhalation ou ingestion d'aliments marins et terrestres contaminés). Voir les travaux d'Alice Stewart sur les effets des petites doses, voir également les risques génétiques. - la contamination des chaînes alimentaires peut être irréversible notamment en cas d'accident majeur, par la pollution due aux éléments de très longue durée (milliers d'années) comme le plutonium; - le gigantisme du nucléaire entraîne avec lui d'autres nuisances (pollution thermique, chloration) des eaux, et pour la terre (emprises, couloirs de lignes Très Haute Tension). * Des questions technologiques ne sont pas résolues : - remise en cause officielle des calculs de sécurité (Rapport Rasmussen); - le retraitement industriel des combustibles oxydes n'est pas au point. HAO (Haute Activité Oxyde) prévu à la Hague pour retraiter 400 tonnes/an n'a retraité qu'environ 70 tonnes de mai 1976 à décembre 1973, 12 tonnes seulement en 1978 : Les combustibles irradiés vont s'entasser sur les sites des centrales et le centre de la Hague qui devient la poubelle atomique de l'Europe et du Monde; - le stockage définitif n'est pas au point : la vitrification (solution française) n'est pas fiable au delà d'une durabilité de 10 ans. La pétrification est à l'étude en Australie, l'envoi dans le soleil par les Etats-Unis, le stockage dans les déserts, la mise en galeries profondes dans les structures granitiques, etc. ; - Avec les surgénérateurs, on joue aux apprentis sorciers (plutonium, sodium...) * La question de la non-prolifération de l'armement nucléaire : - Il n'y a pas de frontière entre nucléaire civil et nucléaire militaire (cf. la façon dont l'Inde s'est constituée sa bombe atomique grâce à l'achat d'une centrale nucléaire au Canada); - l'usine de la Hague compte revendre le plutonium extrait au cours du retraitement (6500 francs - le kilo) pour fournir le combustible des surgénérateurs que la France compte vendre à l'étranger. Ce n'est pas le meilleur utilisable à des fins militaires. C'est à Marcoule qu'on fabrique celui-ci. Mais le plutonium fourni par la Hague peut satisfaire nombre de puissances en mal de se doter d'un arsenal nucléaire. Au rythme actuel des ventes des matières et technologies nucléaires dans le monde, il y aura une quarantaine de pays à posséder leur "force de frappe" dans les années 1985. Aujourd'hui, il y en a moins d'une dizaine. Les points chauds sont déjà le Moyen-Orient, le Centre Asie, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique, l'Amérique latine. Rien ne prouve que la coexistence pacifique Est-Ouest, que l'équilibre de la terreur soient définitifs. La France est avec l'Allemagne l'un des principaux marchands de conflits nucléaires. - par ailleurs, toute nation possédant un armement conventionnel, peut déclencher une attaque de type nucléaire (missile classique lancé contre une centrale ou une usine de retraitement). La centralisation conduit à une extrême fragilité. * Nous devons nous opposer à tout marché de matières et technologies nucléaires : achats d'uranium, d'uranium enrichi, à toute vente de centrales nucléaires à l'étranger, à toute vente de plutonium. * Nous devons encore condamner le type de société qu'engendre le nucléaire : - Le nucléaire c'est le gigantisme qui échappe au contrôle du consommateur; - une industrie hyper-sophistiquée aux mains des technocrates (il n'y a pas de gestion ouvrière du nucléaire possible). - une industrie qui exige un contrôle policier, voire militaire permanent : contrôle des transports, du plutonium pour éviter tout acte de sabotage, de terrorisme, une industrie qui conduit tout pouvoir politique de gauche comme de droite vers l'état totalitaire de type fasciste ou bureaucratique. Par exemple, en France, le "tout-électrique-tout-nucléaire" permet au pouvoir en place tous les chantages (cf. Boiteux et prix du kWh). Comment peut-on alors encore parler de démocratie ? * Des alternatives technologiques existent : priorité aux économies d'énergie et développement d'énergies renouvelables et décentralisées : - produire l'énergie, c'est d'abord l'économiser (sans se priver); - faire de l'isolation thermique systématique; - supprimer le chauffage électrique et le remplacer par la géothermie, le solaire, le vent, les pompes à chaleur, le bio-méthane, le bois,...; - priorité aux transports collectifs, au rail (plutôt que l'automobile + travaux routiers + fabrication automobile qui font 40 à 50% de la consommation nationale (Source, Direction des Recherches Urbaines) ; - éliminer la production industrielle inutile (armement, gadgets, Concorde), produire des objets durables : doubler leur valeur d'usage; - on peut produire l'électricité autrement, moins cher (hydroélectricité, petits barrages au fil de l'eau, charbon et gazéification, plus rapide à installer (usines à gaz) avec les énergies renouvelables et non polluantes, décentralisées. * Des alternatives politiques, économiques et sociales sont nécessaires : - remettre en cause la croissance et le



gaspillage des modes de production d'Ouest et d'Est (de l'Europe), le profit et le productivisme; - le dirigisme capitaliste technocratique et bureaucratique, le travail dans sa durée, la conception actuelle de la démocratie politique, dans une Europe écologique qui établirait des rapports d'égalité et de solidarité avec le Tiers-Monde.

2 avril 1979..... Directive européenne sur la conservation des oiseaux sauvages qui sera mise rapidement en application, la «Directive oiseaux» impose aux Etats membres le classement des habitats d'un certain nombre d'espèces sauvages et migratrices en zones de protection spéciale (ZPS). Mais aucune limite dans le temps n'est fixée pour la notification à la Commission de Bruxelles de la liste des espaces protégés et les espèces prioritaires n'ont pas été définies, pas plus que les objectifs à atteindre en termes d'effectifs. La directive interdit l'importation des grives congelées en vue de leur commercialisation dans les pays de la CEE. C'est une catastrophe pour les fabricants français de conserves spécialisées dans le pâté de grive. Ils importaient en fait des grives arrivant du Maghreb, d'Espagne ou de Hongrie. La directive devrait venir à exécution au mois d'avril 1981.

3 avril 1979..... Mme Solange Fernex conduira la liste Europe-Écologie : Pas d'alliance électorale avec les partis politiques minoritaires, mais une forte coloration régionaliste, tels ont été les deux axes principaux dont se sont inspirés les écologistes réunis «symboliquement» en congrès à Strasbourg, pour désigner leurs candidats au scrutin européen du 10 juin. C'est en définitive une Alsacienne de quarante-cinq ans, Mme Solange Fernex, animatrice d'Ecologie et Survie, qui conduira la liste Europe-Ecologie. Seuls les vingt-quatre premiers noms de cette liste ont été révélés au cours d'une conférence de presse, dimanche 1er avril, car, si les écologistes ont décidé, «à l'unanimité, d'éviter tout contact avec des membres de partis politiques, quels qu'ils soient», ils n'ont cependant pas écarté l'idée d'une «ouverture avec discernement» aux mouvements féministes et régionalistes. Des contacts ont notamment été pris en ce sens avec la liste Région-Europe et, d'ores et déjà, les militants des comités Quart-Monde figurent en bonne place sur la liste rendue publique à Strasbourg. Au cours de ce congrès, les écologistes ont adopté une plateforme en treize points et un code de déontologie des candidats. L'abandon du nucléaire civil et militaire est inscrit dans le premier point de cette plate-forme, qui servira de thème durant la campagne électorale. L'accident de Three-Mile-Island, en Pennsylvanie, a été longuement évoqué par les porte-parole d'Europe-Ecologie, qui ont contesté l'affirmation selon laquelle il n'y aurait pas de victimes. Selon eux, huit personnes auraient été gravement irradiées. «Certes, il n'y a pas de mort, a déclaré le docteur Jean Brière, spécialiste de médecine nucléaire, mais les conséquences retardées, avec l'apparition de cancers et d'accidents génétiques, sont malheureusement bien réelles. Désormais, le combat antinucléaire ne sera plus jamais comme avant. Nous vivons au réel le genre d'accident dont les spécialistes avaient déclaré qu'il ne se produirait jamais.» Le code de déontologie prévoit un système de «députés tournants», à raison de deux rotations au cours de la législature. Le traitement des représentants écologistes sera versé à un fonds commun, administré collectivement, et qui servira à financer «un instrument de coordination et de recherches qui doit permettre un aller et retour très efficace de l'information entre les groupes écologistes et leurs députés au Parlement européen». Dans l'immédiat, les responsables d'Europe-Ecologie s'efforcent, au moyen d'une souscription, de réunir les fonds nécessaires à la présentation de leur liste aux élections européennes. Ils espèrent dans le même temps obtenir des partis politiques traditionnels une condamnation du caractère «censitaire» de la loi du 7 juillet 1977, qui dispose que les listes n'ayant pas obtenu 5% des suffrages exprimés ne seront remboursées ni du cautionnement ni des frais de propagande.

4 avril 1979..... Les écolos seuls devant les urnes : Les écologistes - du moins ceux qui se présenteront aux élections européennes - iront seuls à ces européennes. Malgré les appels du pied venant du PSU ou du MRG, Europe-Ecologie, réunie le week-end dernier à Strasbourg, vient de décider de développer ses propres thèmes durant la campagne électorale et de préserver sa propre identité. Pas question donc de faire liste commune avec quelque partie que ce soit.

Mais Europe-Ecologie va plus loin : elle demande à d'éventuels postulants de telle ou telle formation politique de gauche non seulement de mettre leur étiquette de côté, mais également de démissionner de leur parti pour rejoindre sa liste. Ainsi en a décidé la très grande majorité des représentants des mouvements qui la constituent. La porte est donc plutôt entrebaillée qu'ouverte... A vouloir être pur et dur, n'y a-t-il pas le risque de se replier sur soi ou d'être accusé de sectarisme ? La question peut se poser même si, électoralement, le calcul est juste. Il n'est en effet pas certain que la présence de personnalités politiques fasse gagner des voix. La proposition de Brice Lalonde à qui le RAT avait rendu sa liberté n'a pas reçu un écho favorable auprès d'Europe-Ecologie. Pour lui, l'expression politique des mouvements culturels et sociaux ne fera pas sa percée si leur convergence ne se fait jamais : une liste plus étoffée aurait peut-être bouleversé le jeu politique traditionnel et créé les conditions pour qu'apparaisse un nouveau pôle politique en France.

1 Apparemment certains écologistes préfèrent représenter ce pôle à eux tous seuls comme si à eux tous seuls ils détenaient la seule vérité. Dimanche, Europe-Ecologie a présenté les 24 premiers noms de sa liste à la presse. L'ordre d'entrée en scène ne reflète que partiellement l'arithmétique des votes lorsqu'il s'est agi de choisir des candidats, mais est, semble-t-il, davantage le fruit d'un subtil dosage. Les 10 premiers noms de la liste sont : - Solange Fernex (Alsace) - Philippe Dufetelle (Midi Pyrénées) - Jean Claude Delarue (Paris) - Alex Fabiani (Quart-Monde) - Marie Paule Labey (Basse Normandie) - Laure Schneiter (Paris) - Jean Pierre Mortreux (Paris) - Menrath (Alsace) - Gilles Klein (Haute



Normandie) - Michel Rodès (Aquitaine).

12 avril 1979..... Pas de ragoût irlandais pour "Europe Ecologie" : Depuis 7 ou 8 ans déjà, beaucoup d'entre nous profitent de la très large hospitalité pratiquée par Jean-Luc Burgunder (patron de la revue "Ecologie") de sa politique de «colonnes offertes» qu'il mène comme d'autres tiennent table ouverte. Convivialité révélatrice de nos pluralismes, convergences, divergences... Parfois pour le pire, - souvent pour le meilleur. Récemment, cette convivialité a même hasardé une pointe vers quelques responsables de partis traditionnels au plus haut niveau, ce qui exclut pour eux toute possibilité de n'intervenir qu'à titre personnel. Chacun d'eux a évidemment suggéré - ce qu'ils font avec de plus en plus d'insistance, d'une élection à l'autre - de faire liste commune avec les écologistes pour les élections européennes -- en négligeant de préciser qu'aucun d'eux ne supporterait de cohabiter avec les autres et que, donc, les écolos devraient choisir un seul d'entre eux. Bref, re-confusion sur de vieux thèmes, au point que beaucoup d'écologistes, eux-mêmes diversement situés au sein de notre nébuleuse, se sont demandés où nous voulions en venir, et nous l'ont dit. Beaucoup de journalistes aussi qui tentent d'exprimer clairement et en (trop) peu de mots, nos complications, bifurcations et remises en question... tentatives ambitieuses dignes des plus vifs encouragements. Alors ? Après tant de noyautages avortés au fil des années, l'écologie deviendrait-elle comme le ragoût irlandais de Jerome K. Jerome (humoriste britannique auteur du livre "Trois hommes dans un bateau" où il donne la recette du ragoût irlandais) ? Un plat où chacun peut ajouter ce qu'il aime, le chien lui-même y jetant un rat ? Non, l'écologie et l'écologisme sont loin de pareilles tambouilles. L'assemblée générale d'Europe-Ecologie ne s'y est pas trompée qui a dissipé une fois de plus, un malentendu entendu par les naïfs, les malins et les chargés de mission : par une écrasante majorité frisant l'unanimité, elle a refusé de faire place sur sa liste de 81 candidats aux élections européennes, à des membres de partis politiques traditionnels, quels qu'ils soient. * Quinze régions avec 24 premiers de liste : Une fois levée cette hypothèque, la liste a pu être constituée dans la clarté, démocratiquement, par un vote qui reflète l'anatomie régionaliste d'Europe-Ecologie : les 24 premiers de la liste représentent une quinzaine de régions différentes. Malheureusement on y trouve que 7 femmes mais aucune candidature féminine n'a été refusée. Enfin parmi les 8 premiers, il y a 4 femmes dont le n°1 Solange Fernex qui, de sa petite voix modeste, s'est présentée comme une «agitatrice professionnelle »... Salut Solange ! Salut l'Alsace !... Cela se passait à Strasbourg, symboliquement, à l'hôtel Pax où s'est tenue la conférence de presse volontairement consacrée d'abord à la catastrophe nucléaire de Pennsylvanie. Ainsi est née notre «liste verte ouverte ». «Ouverte» depuis le début puisque nous y avons accueilli des représentants des comités Quart-monde et des handicapés. «Ouverte» encore, bien que déjà complète car nous n'avons pas voulu présenter une liste croupion : beaucoup de militants inscrits sont prêts à abandonner leur place (je suis de ceux-là) au profit de qui sera meilleur candidat que lui à condition qu'il ou elle s'engage à adopter notre plate-forme minimum, à respecter nos décisions et notre code du candidat. Déjà, la dynamique étant lancée, Europe-Ecologie a recueilli de nouvelles et très belles «candidatures à la candidature» mais notre liste verte reste ouverte jusqu'au 24 mai, veille du dernier délai d'inscription pour accueillir d'autres animateurs de combats que nous avons menés côte à côte, notamment les défenseurs des consommateurs. Voilà... Que ceux-là et d'autres qui continuent à se «tâter », à hésiter à se sacrifier (je l'écris sans sourire) de crainte d'être traités d'électoralistes par ceux qui, s'ils le pouvaient, voudraient bien être à leur place et pour de moins nobles motifs, que ceux et celles-là soient assurés de notre convivialité. Y compris d'autres écologistes car aucun individu ni aucun groupe ne peut et ne pourra jamais, espérons-le, prétendre représenter l'écologie à lui tout seul. Cela dit, si, parmi les lecteurs d' "Ecologie" se trouvent des adversaires, voire des ennemis de l'écologie (faut bien s'informer) ou des commandos politiques démolisseurs, je vais leur donner le meilleur tuyau pour démolir : avec un argent qui sera d'autant plus facile à trouver qu'Europe-Ecologie n'en veut pas; qu'ils présentent donc une deuxième liste écologique, voire une troisième, une quatrième, pourquoi pas ? L'investissement vaut la peine... Alors, contrairement à l'exemple que nous donnent nos amis allemands qui, toutes tendances regroupées, présentent une liste unique baptisée «die Grüne » (les verts), en France la dispersion préméditée pourrait empêcher la liste Europe-Ecologie d'atteindre le score de 5 à 8% prévu par les différents sondages porteurs de notre espoir de sauter (ouf !) la barre des 5%. Mais ce tuyau s'accompagne d'une mise en garde : aux yeux des écologistes vrais, braves et honnêtes et pas si bêtes qu'on le dit, ce mauvais coup permettrait de démasquer une fois pour toutes les coupe-jarrets, les chargés de mission, les impuissants et les casseurs en tout genre. Et, contrairement à ce que radotent les militants moroses en perte de globules rouges, l'écologie ne mourrait pas pour autant. Allégé de ses cartes biseautées le jeu pourrait même être relancé et la longue marche reprise vers les combats qui nous attendent. * Cinq années de continuité : La nécessité d'être bref devrait me dicter d'en rester là mais profitant pour la première fois de l'hospitalité d'«Ecologie », j'en abuse. Je crois que la rupture de contacts avec tout parti politique massivement votée par Europe-Ecologie mérite explications, non seulement pour les quelques uns d'entre nous qui sincèrement les souhaitaient, mais pour ceux auxquels on n'a pas le droit de claquer la porte au nez sans un mot, comme le maire écologiste (je dis bien "écologiste") de La Rochelle Michel Crépeau, qui, à l'évidence, mérite notre estime et devrait bien un jour perdre un peu de son temps précieuse pour nous raconter (surtout à nos «théoriciens ») comment il vit ses tentatives d'écologie communale. Cependant Michel Crépeau est aussi président du Mouvement des Radicaux de Gauche et c'est à ce président-là surtout que vont les explications qui suivent. D'abord qu'il ne se vexe pas, la décision prise ne le vise pas particulièrement. Elle n'est qu'une nouvelle manifestation d'une réaction déjà ancienne de l'instinct de conservation provoquée par des assauts répétés, la garantie d'une continuité qu'elle remet en relief. Continuité de 5 années d'écologie électorale que j'ai personnellement vécues avec beaucoup d'autres, depuis le refus de tout désistement

massivement voté, en mai 1974, par le comité de soutien de René Dumont jusqu'au «écologistes indépendants des partis politiques» d'Ecologie 78. C'est donc son appartenance à ce courant constamment majoritaire qu'Europe-Ecologie n'a fait que réaffirmer. Par instinct de conservation d'une identité totalement originale, totalement novatrice qui fait de l'écologie une locomotive chauffée à l'imagination, donc impossible à reconvertir en simple wagon que l'on accrocherait au premier train venu, surtout brinqueballant. Par instinct de conservation et par nécessité de cohérence aussi, car, face à l'écologie, seule sur son observatoire, les partis politiques, tous les partis politiques parlent d'autre chose et tous de la même chose, avec les mêmes mots, les mêmes raisonnements plus ou moins inversés, visant les mêmes buts ou leurs contraires, avec les mêmes moyens privilégiant l'un ou l'autre pour la plus grande gloire d'une société productiviste qui confond bonheur et faux bien-être. Les écologistes qui s'y frotteront, à cette conjuration objective gauche-centre-droite ne pourront que s'y engloûtir. * Entre la soupe et la sincérité : A l'inverse si l'un des adeptes ou même l'un des professionnels de cette politique politicienne est honnête (il en existe) et s'il comprend enfin ce que nous répétons, parfois maladroitement, son appartenance à l'un ou l'autre des vieux partis finira par lui paraître insupportable, incompatible avec ses nouvelles et profondes convictions. Alors, il s'en dépouillera pour venir à nous qui, cette fois, l'accueilleront à bras ouverts. Ne riez pas ! Certains l'ont déjà fait, d'autres sont en train de le faire (Oui !), Et d'autres plus nombreux encore, le feront. Voilà pour l'essentiel. Reste l'anecdotique plus désagréable à décrire mais que la lucidité nous dicte de ne pas ignorer. Certaines démarches qu'on pourrait croire provoquées par je ne sais quel cousinage idéologique ne sont en fait que suggérées par l'arithmétique: «les 7% des écolos plus nos 1 ou 2%. ça fait 9% et des places pour nous qui n'en auront pas sans ça ». Ce calcul simpliste venant après avoir épuisé toutes les autres chances auprès de tel ou tel autre parti, groupement ou coalition. Je sais de quoi je parle : j'ai assisté moi-même ou par personne interposée, à des démarches tous azimuts (et simultanées ! ce qui décape leur crédibilité superficielle), images d'un euromarché des bulletins de votes, d'une retape à la soupe écologique qui donne renvie de mettre la soupière hors de portée des louches impatientes. Et si les écologistes à leur tour utilisaient l'arithmétique, en cyniques qu'ils ne sont pas, ils trouveraient absurde d'aller chercher des voix et de l'argent pour leur campagne chez des voisins qui n'ont ni voix ni argent et qui lorgnent eux-mêmes vers leurs porte-feuilles et leurs viviers d'électeurs ! * Rendez- vous le 11 juin : Et si les écologistes qui ont bonne mémoire rappelaient là où elle flanche que certaines manipulations précédentes de l'écologie, manigancées dans le dos des écologistes prouvent par leurs échecs que l'écologie n'est pas si facilement manipulable (constatation revigorante) et suggèrent que tout autre mariage contre nature, pour le profit, se solderait aussi par un échec (soustraction plutôt qu'addition de voix) mais laisserait une traînée de confusion pas déplaisante pour le commando qui a fait le coup. N'insistons pas sur le «bidon » vite devenu dérouté de l'opération «point vert » des communistes à Tours et du ragoût irlandais mitonné par le PSU sous le nom de «Front autogestionnaire ». Heureusement l'écologie s'en est relevée. Elle en a vécu d'autres et prouve, chaque fois, qu'elle a une santé de chêne, mais il ne faut pas trop pousser, ne pas trop nous dépouiller nous-mêmes de nos plumes vertes pour en parer d'autres qui s'en débarrasseraient une fois passé le scrutin. Et nous risquerions, croupion tout nu, d'attraper un mauvais rhume. En écologie politique, la douche écossaise est aussi peu recommandée que la ragoût irlandais. Mais après tout, pourquoi ne pas reporter au lendemain des élections européennes tous nos rendez-vous éventuels avec des politiciens tentés par l'écologie? A l'orée d'une période au-dessus de tout soupçon, notre «carnet de bal» ouvert le 11 juin. nous permettrait au moins de faire le compte des sincères qui voudront bien encore nous rencontrer. Signé Jean Carlier, queue de liste Europe-Ecologie.

28 avril au 1er mai 1979..... Assises des Amis de la Terre à Grenoble (Rochasson, Meylan): Après un long et intense débat, confirmation de leur non-participation aux élections européennes que ce soit avec Europe - Ecologie ou avec le PSU. Les AT vont essayer de développer une action en faveur de la révision de la Constitution tendant à faire inclure le droit à l'initiative référendaire. Au niveau interne, le RAT propose d'adopter ses décisions par des votes par mandats dépendant des effectifs de chaque groupe.

2 mai 1979..... Les Amis de la Terre n'iront pas aux élections Européennes : Ils feront campagne pour la clause de la nation la plus défavorisée. Réunis ce week-end à Grenoble, les Amis de la Terre ont conclu leur premier rassemblement de l'année par une grande décision : ils n'iront pas aux élections européennes. La mine un peu hagarde, dans les allées du parc du château de Rochasson, près de Grenoble, quelques Amis de la Terre sortent de leur dernière séance de travail pour aller déjeuner. Ils ont derrière eux ce 1er mai à 13 heures, une cinquantaine d'heures de discussions, de débats, parfois confus, parfois sereins. Hagards mais contents. L'impression qui domine ici est que l'on n'a pas perdu son temps. Pour ce premier rassemblement de 1979 (il y en a deux par an), le menu était copieux : lutte anti-nucléaire, campagne pour le droit à "l'initiative référendaire", réorganisation interne, élections européennes. Les Amis de la Terre avaient du pain sur la planche. L'apparente multiplicité des sujets de discussion s'est pourtant très vite ordonnée autour du thème fondamental de ce rassemblement : ce que les Amis de la Terre appellent leur "mutation". Après Malville, après la déconfiture électorale de mars 78, après Harrisburg, avant les élections européennes, la grande majorité des délégués présents à Grenoble, avaient le sentiment qu'ils ne pouvaient plus fonctionner "comme avant". Un "avant" qu'on ne situe pas dans le temps mais que l'on pare des couleurs mythiques de l'innocence enfantine, de l'utopie communicatrice. "Le drame de Malville nous a brutalement ramenés à la réalité", disaient les délégués de Grenoble. "On ne peut plus se contenter aujourd'hui de témoigner : il faut que l'on soit taillés pour le combat", ajoutait Lalonde. Dans son esprit, tout autant que dans celui des Amis de la Terre de Lille, de Grenoble ou des Landes, se "tailler pour le combat", signifie tout à la fois avoir sa pensée

propre et pouvoir conclure des alliances sur un pied d'égalité tant avec les mouvements sociaux qu'avec les partis d'opposition. * Quelle attitude prendre dès lors vis à vis des **élections européennes** ? Eh bien, ne pas y aller, conformément à ce qui avait été décidé en septembre dernier à Melun. Ce qu'il y a de nouveau pourtant il Grenoble, c'est qu'il ne s'est plus agi d'un réflexe anti-électorale pur et simple comme cela avait été le cas à Melun. Au contraire, dans l'après-midi de dimanche, une motion rédigée dans ce sens, qui posait comme une question de principe le fait de ne pas se présenter aux européennes, était écartée à une très large majorité. Les Amis de la Terre voulaient envisager la possibilité de s'y présenter, et voulaient en tout cas en discuter à fond. Première solution: tenter de mettre sur pied la «liste des minoritaires», chère à Brice Lalonde, malgré la défection du MRG. Mais alors, on se serait retrouvé seul avec le PSU, et personne à Grenoble ne tenait à ressusciter l'éphémère front autogestionnaire. Ou bien alors, recourir à Françoise Giroud pour contrebalancer Huguette (Bouchardeau) ? Et ça, pas ça, pas possible pour les Amis de la Terre. Deuxième possibilité : rentrer en force dans la liste d'Europe-Ecologie, aux côtés de régionalistes et de féministes, ce qui n'enthousiasmait personne. Mises à part d'évidentes incompatibilités de personnes et de styles, une telle liste est apparue davantage comme un conglomérat d'associations que comme l'expression d'un véritable changement social. Les Amis de la Terre n'iront donc pas aux Européennes : «On a gagné 300 briques», disait-on à la fin de la discussion, avec peut-être une nuance de regret dans la voix. Brice Lalonde dont l'envie de siéger à Strasbourg n'est un secret pour personne, ne s'est pas montré déçu : «La décision de Grenoble n'a rien à voir avec celle de Melun. Les débats que nous avons eus ont fait la preuve d'une vraie maturité. C'est très bon signe». S'ils ne se présentent pas aux élections, les Amis de la Terre n'ont cependant pas l'intention d'être absents du débat européen. Une de leurs principales campagnes pour les 6 mois à venir et au-delà sans doute, sera l'application à la France de la "clause de la nation la plus favorisée". Ce à quoi ont droit nos voisins ne doit plus nous être interdit. Première application de ce beau principe : il faut modifier la constitution française pour y introduire le droit à l'initiative référendaire», comme cela existe ailleurs en Europe. Le nucléaire pourrait être le premier de ces référendums. Le PSU, le MRG, la CIME et la Confédération syndical du Cadre de vie (CSCV) sont d'accord. La CFDT et le PS en discutent. On saura dans une quinzaine de jours si l'Isère sera le premier département français à se prononcer par référendum sur le nucléaire. Le PS local, majoritaire au Conseil général, est d'accord sur le principe : "Si nous parvenons à organiser un référendum sur le nucléaire, au niveau d'un département, dit Jean Jonot des Amis de la Terre de Grenoble, nous aurons fait la preuve que nous sommes capables de reprendre l'offensive sur le terrain nucléaire". Une manière de revanche après Malville.

9 mai 1979..... Le rapport établi par des experts de la commission européenne sur l'accident nucléaire de Three-Mile-Island est communiqué au Parlement européen. Il relève notamment les six erreurs ou défaillances qu'a notées la commission de réglementation nucléaire américaine (NRC). Il souligne que certaines décisions prises au début de l'accident étaient probablement erronées. Il estime nécessaire d'accorder une importance accrue à la qualification des opérateurs et à l'inspection des installations nucléaires. Il recommande en conséquence la création d'équipes d'assistance technique qui pourraient être envoyées immédiatement dans une centrale en difficulté pour aider l'exploitant à prendre des décisions.

23 mai 1979..... Présentation à la presse de la liste Europe - Ecologie menée par Solange Fernex. Les éventuels élus devront se soumettre à un tourniquet à mi-législature. La liste se termine par les noms d'Henri Fabre-Luce (77ème), Jean Pignero (78ème), Théodore Monod (79ème), Alain De Swarte (80ème) et Jean Carlier (81ème). Voici les noms : *** 1 – Solange FERNEX (Alsace) *** 2 – Philippe DUFETELLE (Midi-Pyrénées) *** 3 – Didier ANGER (Basse-Normandie) *** 4 – Benoît FABIANI (Comités Quart-monde) *** 5 – Jean-Pierre MORTREUX (Ile de France) *** 6 – Laure SCHNEITER (Ile de France) *** 7 – Gilles KLEIN (Baie de Seine) *** 8 – Marie-Paule LABEY (Normandie) *** 9 – Michel RODES (Aquitaine) *** 10 – Jean-Claude DELARUE (Ile de France) *** 11 – Geneviève JOMIER (Quart-monde, Lorraine) *** 12 – Philippe CARON (Nord) *** 13 – Philippe SAINT-MARTIN (Ile de France) *** 14 – Antoine WAECHTER (Alsace) *** 15 – Esther PETER-DAVIS (mondialiste) *** 16 – Alex NERI (Yvelines) *** 17 – Françoise DOMEQ-MENRATH (Rhône-Alpes) *** 18 – René COMMANDEUR (Mouvement Ecologique Rhône-Alpes) *** 19 – Jean-Luc BURGUNDER (journaliste à "Ecologie") *** 20 – Charles GUIBERT (Basse-Normandie) *** 21 – Luc COPPIN (Nord-Ecologie) *** 22 – Luc CHASTAING (SOS-Environnement) *** 23 – Guy CAMBOT (Languedoc-Roussillon) *** 24 – Paul IMBERT (Ile-de-France) *** 25 – François de BEAULIEU (Bretagne) *** 26 – Philippe DEBROSSES (agriculteur biologique, Centre) *** 27 – Gisèle CHALEYAT (féministe, région parisienne) *** 28 – Pierre PARREAUX Comité de liaison ami-canal Rhin-Rhône) *** 29 – Jean-Marie THIERY (Picardie) *** 30 – Ginette ARTAUD (Défense des sites, Tarn) *** 31 – André ERNOULT (Haute-Normandie) *** 32 – Raymond LERUEZ (Aquitaine) *** 33 – Dominique ROCABOY (Comités quart monde Europe, Bretagne) *** 34 – Jean BRIÈRE (Mouvement écologique Rhône-Alpes) *** 35 – Nicole BOUVIER (Comités quart-monde Europe, Champagne) *** 36 – Irène KORNETZKI (Lorraine) *** 37 – Jean REYNAUD (Défense des consommateurs, Provence) *** 38 – Christine DUFOUR-DAUCHEZ (Comités quart-monde Europe, Picardie) *** 39 – Jean-Hervé LE BARS (Aquitaine) *** 40 – Georges MENETRIER (Essonne) *** 41 – José GUILLEMAIN (SOS-Environnement, Bourgogne) *** 42 – Philippe VICHERAT (Paris) *** 43 – Nicole SABATIER (Drôme-Ardèche) *** 44 – Charles BLONC (Comités quart-monde Europe, Paris) *** 45 – Philippe MOUTIE (SOS Environnement, Pays de Loire) *** 46 – Jacqueline ISTAS (Nord-Nature) *** 47 – Michel MOREAU (Jura-Nature) *** 48 – Martine FOUET-ROCH (Midi-Pyrénées) *** 49 – Nelly JOMARD (Yvelines) *** 50 – Daniel FILLEBEEN (Nature)

vallée de la Lys) *** 52 - Christine APPAY (Tricastin) *** 53 - Claude MALUSKI (Aquitaine) *** 54 - André OLLIVIER (Comités quart-monde Europe, Bretagne) *** 55 - Roger MATHIEU (Drôme) *** 56 - Georges BODU (Fédération des usagers transports, Pays de Loire) *** 57 - Marcelle DOUSSOT (Mouvement écologique Rhône-Alpes) *** 58 - Pierre-Alain TOUBRY (Comités quart-monde Europe, Yvelines) *** 59 - Robert TROUVILLIEZ (Jeunes et Protection de la nature) *** 60 - Serge GIMARD (SOS Environnement, Seine-et-Marne) *** 61. Bernard DUMONTET (mouvement Aide au tiers-monde) *** 62 - Paul PRIVAT (artisan imprimeur, Rhône-Alpes) *** 63 - Philippe LECUYER (Midi-Pyrénées) *** 64 - Didier PETITPREZ (Nord-Ecologie) *** 65 - Geneviève PFEIFFER (Ecologie et Survie, Alsace) *** 67 - Philippe DESTOMBES (comité "Sauvez Paris", Ile-de-France) - 68. Michel DUPUPET (Rhône-Alpes) *** 69 - Suzanne LAUGIER (Provence-Côte-d'Azur) *** 70 - Donato PELAYO (Languedoc-Roussillon) *** 71 - Joseph Behaguel (prêtre, Centre) *** 72 - Alain DARVENNES (Assoc contre le bruit, Orly) *** 73 - Marie-Christine AURIACH (Midi-Pyrénées) *** 74. François ROUX (Languedoc) *** 75- Denise VIAL (Protection de la nature, Corse) *** 76 - François de RAVIGNAN (agronome, écrivain) *** 77. Henri FABRE-LUCE (Paris) *** 78 - Jean PIGNERO (enseignant) *** 79. Théodore MONOD (de l'Institut, Paris) *** 80 - Alain de SWARTE (ingénieur, directeur de Combat-Nature) *** 81 - Jean CARLIER (écrivain, journaliste, Paris).



Didier Anger



Jean-Pierre Mortreux



LAURE SCHNEITER



ANTOINE WAECHTER



JEAN CARLIER



Philippe Dufetelle



SOLANGE FERNEX

*

Juin 1979..... Propositions des écologistes d'Europe Ecologie (tract distribué en campagne) : * Ce que nous savons : Un quart des habitants de cette planète vit le terme ultime de l'âge du fer, qui est la civilisation industrielle expansionniste. Plusieurs types de sociétés gèrent ou ont géré, plus ou moins efficacement cette civilisation. Toutes ces sociétés ont en commun : - Leur centralisme interne et leur nationalisme agressif. Les nations se constituent par des guerres civiles et se maintiennent par des guerres extérieures. - La délégation, rarement démocratique, à des groupes ou des individus, du pouvoir de décider de la VIE des gens selon des critères non biologiques. Les "impératifs" économiques, politiques, raciaux, nationaux, religieux, remplacent les impératifs biologiques et la solidarité de l'espèce. Tout ceci résume un mépris stupéfiant de la vie, qui est un fait de civilisation. Guerres, stalags, goulags, élevage industriel, usines, esclavagisme du travail, agriculture chimique, chasse, voiture, ville, pollutions, hiérarchie, armements, industrie nucléaire, inégalités(mépris, mépris, mépris... Les trois quarts des habitants restants de notre planète, le " Tiers Monde", est maintenu par notre civilisation dans un état souvent misérable. Les pays que nous pillons croient trouver dans le modèle industriel expansionniste la solution à leurs problèmes démographiques, agricoles, politiques. Ils nous vendent leurs matières premières, nous leur vendons des armes et l'envie d'en fabriquer. Il y a là une accumulation suffisante de problèmes pour justifier une guerre, au lieu de les résoudre. Ce sera une guerre sainte, pour que nous restions riches et eux pauvres. Car la civilisation industrielle expansionniste ne fonctionne que grâce à l'exploitation accélérée des ressources minières non renouvelables de la planète. De plus, le niveau d'activité de "homme technologique, son expansion démographique, s'exercent partout et toujours aux dépens des autres systèmes vivants. Nous détruisons la nature pour des raisons économiques alors que nous en dépendons pour des raisons biologiques. Que ce soit par la guerre, l'épuisement des ressources non renouvelables ou l'élimination des autres systèmes biologiques, la civilisation industrielle est condamnée à disparaître a court terme. Une seule question capitale se pose aujourd'hui à l'humanité. Comment changer de civilisation avant que celle-ci, généralisation des catastrophes ou catastrophe généralisée, ne porte ses fruits amers ? Les écologistes, seuls sur le "marché" politique mondial, vous proposent le passage à une civilisation post-industrielle stable, non-expansionniste, non-violente, respectueuse de la vie qui nous entoure et de l'avenir de l'espèce. Les politiciens vous proposent des sociétés nouvelles, issues d'idéologies de deux siècles d'âge, pour gérer une civilisation condamnée. Nous vous proposons une civilisation écologique et le temps d'y vivre mille sociétés différentes. * Ce que nous croyons - ce que nous proposons : Nous pensons qu'il nous faut changer de comportement vis-à-vis - de l'Espace - de l'énergie - du travail - de la production - de la consommation - des autres êtres vivants - des autres hommes... ou disparaître. Nous pensons en outre que ce changement nécessaire est également un changement souhaitable si nous voulons mieux vivre aujourd'hui, et nos descendants demain. ** L'ESPACE : C'est la première des ressources naturelles. La civilisation industrielle spéculé sur l'espace, le consomme, le

gaspille, ne lui reconnaissant de valeur qu'une fois possédé, aménagé, artificialisé, détruit. Une civilisation durable devra considérer la planète non comme un espace à conquérir mais à conserver. La part nature et la part humaine ne devront pas être sans cesse remises en cause par l'expansion démographique ou les ambitions des hommes. Saturer l'espace ou le dilapider, c'est réduire la liberté de tous. Nous proposons : - Le maintien en l'état des espaces naturels non encore altérés par l'homme (zones littorales, alpages, forêts, zones humides) et leur protection contre toute spéculation. - La restauration des espaces faiblement altérés. - La création communale, régionale, internationale des réserves naturelles intégrales, véritables banques de vie sauvage, de diversité biologique, d'espace. - L'arrêt de la croissance urbaine, des résidences secondaires, des autoroutes, des zones industrielles. Sur une planète où les terres fertiles ne représentent que 10% de la surface continentale, la stérilisation accélérée des terres agricoles par le béton et l'asphalte est dramatique pour l'avenir. ** L'ÉNERGIE : C'est la drogue de la civilisation industrielle. La consommation d'énergie DOIT doubler tous les dix ans, personne ne sait pourquoi, même à EDF ! Nous consommons deux fois plus d'énergie qu'en 1968, sans être deux fois plus nombreux, riches ou heureux. Par contre, nous sommes au moins deux fois plus bétonnés, asphaltés, envoutés, pollués. La nature est deux fois plus détruite, artificialisée, absente. Les océans s'empêtrent et se vident de faune. L'énergie consommée augmente comme la surface des déserts et le nombre des hommes qui ont faim! Notre vie et notre avenir sont combien de fois plus précaires qu'il y a dix ans ? Une civilisation durable - devra utiliser seulement les énergies renouvelables, les diversifier et les décentraliser au maximum - devra mettre ses besoins énergétiques au diapason de la quantité captable de ces énergies. Nous proposons : - L'arrêt immédiat de l'industrie nucléaire - L'affectation des hommes et de l'argent gaspillés dans la folie nucléaire à la recherche et la production des capteurs d'énergies nouvelles (panneaux solaires, photopiles, éoliennes, forages géothermiques) - Une réduction de taille et une dispersion des unités de consommation d'énergie (usines, habitations) pour adapter la consommation d'énergie au caractère dilué des énergies renouvelables - Une politique draconienne de lutte contre le gaspillage énergétique et d'économie d'énergies fossiles, préalable à leur abandon. Pétrole et charbon ne seront plus considérés que comme des matières premières - Une réflexion et une recherche sur les technologies économes en énergie (technologies douces) menant au remplacement des technologies dures, dispendieuses et polluantes - Une priorité absolue aux transports en commun dans les villes, au chemin de fer pour le transport interurbain des denrées et des gens. La voiture individuelle devra être repensée dans sa conception comme dans son utilisation. ** TRAVAIL : Le travail n'est ni un droit ni un devoir, mais une simple nécessité. Il n'y a pas lieu de le déifier, une nécessité n'a pas de vertus. Il y a lieu par contre d'en réduire la durée, l'inconfort physique (travail pénible), l'inconfort mental (travail fastidieux et inintéressant), l'inconfort social (monde concentrationnaire hiérarchisé de l'usine ou de l'entreprise). Nous proposons : - Une réduction massive du temps de travail annuel - Une augmentation massive de la durée des congés. Ces simples mesures ont des conséquences évidentes : la disparition du chômage. la mise à la disposition des humains du bien le plus précieux : Le TEMPS. Le TEMPS de produire de nos mains ce que nous consommons Le TEMPS de réfléchir, s'informer, se cultiver Le TEMPS de rencontrer la nature et les gens qui nous entourent. Mais travailler moins, c'est aussi réduire la consommation d'énergie, le gaspillage et la quantité de produits fabriqués. Nous affirmons, à l'encontre des économistes et des politiciens, que nous pouvons produire moins en augmentant même notre qualité de vie si nous changeons nos modes de production, de consommation, de répartition des ressources. ** PRODUCTION et CONSOMMATION - Produits Industriels : Nous croyons que l'on peut produire moins et consommer mieux, simplement en produisant utile et durable. Trois exemples : - ampoules électriques: leur filament claque après 1000 à 3000 heures d'éclairage. C'est voulu. Les anciens filaments auraient dix fois plus longtemps. - réfrigérateurs : durent cinq à dix ans. S'ils étaient mieux isolés, réparables, ils pourraient durer deux siècles et consommer deux fois moins d'énergie - automobile: conçue pour durer dix ans ou 100 000 km. La construire avec une longévité triple coûterait 1 % plus cher seulement ! Nous proposons : - Le boycott et la taxation des produits non durables, non réparables, faits de matières non recyclables - Le boycott et la taxation des produits d'utilité douteuse ou dont l'utilisation est dispendieuse en énergie ou source de pollution et de dangers - La création et la subvention d'ateliers d'autoproduction et réparation, autogérés par le(associations producteurs-consommateurs, lieux d'échanges de biens et de services. Nous refusons dans tous les cas que les moyens d'existence dépendent d'un emploi ou d'une production inutile ou nuisible. - Production agricole : Les agriculteurs et les paysans sont les seuls à produire réellement des biens dont nous ne pouvons nous passer. Mais le mode actuel de production agricole, calqué sur celui de l'industrie, est dangereux. • Dangereux pour la faune, la flore, les paysages terrestres et aquatiques (remembrement, recalibrages, suppression des haies, utilisation effrénée de pesticides, dispersion quasi mondiale de ceux-ci) • Dangereux pour la fertilité et l'existence même des sols (destructuration physique des sols, empoisonnement par les résidus de pesticides et les impuretés des engrais chimiques, problème dramatique de l'érosion) • Dangereux pour la santé humaine (pesticides et drogues dans l'alimentation, risques épidémiques de l'élevage industriel). Nous proposons : - Que la production agricole suive un développement qui lui est propre et ne le calque pas sur celui de l'industrie - Que l'export agricole vers les villes ne finisse pas à l'égout, la décharge, l'usine d'Inclnératlon, mais soit composté et retourné gratuitement vers les champs. Ce recyclage dépolluant signerait une nouvelle alliance entre ville et campagne - Que la polyculture rotative, en paysage bocager conservé ou replanté, remplace partout la monoculture - Que la recherche agronomique oriente sa sélection vers des plantes peu gourmandes en engrais, résistantes aux ravageurs, rustiques aux intempéries. La perte de productivité - probable - sera largement compensée par l'économie d'engrais et de pesticides ... c'est-à-dire de pétrole - Que la lutte

biologique contre les ravageurs remplace les méthodes chimiques. Très efficace, la lutte biologique a pour seul défaut d'être très bon marché; ce qui explique la quasi-nullité de la recherche dans cette voie. Personne ne fait de superprofits en élevant ou vendant des coccineles antipucerons, des microguêpes antichenilles, etc. Les insecticides par contre !... - Que la possession foncière soit limitée en superficie à ce qu'une famille peut gérer, ou à ce qu'une communauté conviviale peut autogérer. Que la possession foncière puisse être transmise mais non vendue, sinon à l'unité régionale de gestion (commune, terroir, région naturelle suivant le degré de décentralisation et de régionalisation qui sera le plus facilement autogérable) - Que les terres ainsi libérées permettent à l'agriculture de devenir un métier ouvert à la vocation des jeunes - Que l'élevage concentrationnaire soit interdit - Que la consommation de viande, dont le niveau est actuellement très au-delà des besoins biologiques en France, se mette au niveau de ce que l'on peut produire sans enfermer les animaux dans des stalags industriels - Que les consommateurs enfin, plus frugaux et plus conscients de l'importance de l'enjeu agricole, soient plus exigeants sur la qualité des produits et en paient le vrai prix à l'agriculteur plutôt qu'au énième revendeur. L'agriculteur alors, soutenu et aidé par ceux qu'il nourrit, pourra réapprendre à aimer ce qu'il fait, car il le fera différemment. Il deviendra ainsi l'important garant de l'harmonie des champs, des prés et des bois, l'assurance que l'aventure de la vie continuera après nous. ** RÉPARTITION DES RESSOURCES : Les ressources de la terre ne sont pas inépuisables. Abandonnant le mythe de leur croissance infinie aux politiciens-utopistes actuels, les écologistes ne reportent pas à demain - « quand le gâteau sera plus gros » - le nécessaire partage. Il faut partager les ressources entre les hommes contemporains, les partager aussi avec les générations futures. Nous proposons : - Une comptabilité économique nouvelle, tenant compte de l'impact écologique des flux et cycles de matière et d'énergie, des modes de vie, des niveaux de vie. L'abandon de la notion tartignole de "produit national brut" - La définition d'un « seuil d'impact écologique », non dépassable, valable pour tous, et défini en tenant compte des générations futures. Car ce qui est important, ce n'est pas, à la limite, de savoir si A gagne 10 fois plus d'argent que B, mais de connaître les conséquences de l'utilisation de cet argent (utilisation d'énergie et de matière, pollution, loisirs destructeurs ou mangeurs d'espace, etc.) - Une réduction notable de l'échelle des revenus, par l'augmentation des salaires (bas revenus) et des impôts (hauts revenus) - Des augmentations de salaires non hiérarchisées, des augmentations d'impôts par pourcentage - Des salaires prenant en compte plus la pénibilité ou l'insalubrité du travail que la place, dans la hiérarchie de fonctions, du travailleur - Des salaires maximaux pour les horaires normaux de travail, dégressifs ensuite, des horaires à la carte - Pas d'âge de retraite, ni d'évolution des revenus en fonction directe de l'âge. C'est entre 25 et 40 ans qu'on a des enfants et des besoins d'investir non spéculatoires, pas entre 50 et 65 ans; les salaires doivent refléter cette réalité - Des allocations familiales maximum pour deux enfants, les autres étant assumés en toute liberté par la famille, sans que la communauté ait à encourager ce luxe démographique - L'extension, hors circuit commercial, de toutes formes d'échange de services, de travail, d'entraide, de solidarité active entre les gens - De gratuité enfin de tous les grands services publics actuels, transports en commun, école, santé, information, télécommunication, au moins à l'échelon régional. En résumé, nous proposons une égalité la plus stricte possible des ressources de chacun. Ce "partage" devrait améliorer le sort des deux tiers des Français, tant le niveau d'inégalité actuel est fort. Au-delà, libre à chacun, dans les limites du seuil d'impact commun, de disposer à sa convenance de ses ressources, de sacrifier du temps à les augmenter, de se fabriquer un mode de vie en accord avec ses goûts et le droit à l'existence heureuse de tous. ** AUTRES ÊTRES VIVANTS : Pour éliminer une espèce considérée comme nuisible, les militaires et les chasseurs le savent, il faut : - Rechercher et détruire les individus par tous moyens efficaces - En détruire plus par tranche de temps que l'espèce n'en fabrique par la reproduction - Rendre invivables ses milieux de vie, perturber les facteurs écologiques qui lui sont favorables. Cette guerre totale, la civilisation industrielle est en train de la mener... et de la gagner contre le monde vivant entier, homme compris. Un exemple: la pêche (chasse) industrielle (sardine, thon, baleine, etc.) - Recherche: radar, sonar, cartes thermiques des satellites de surveillance, avion, hélicoptère, radio pour rameuter la flottille de pêche - Prise: immenses chaluts ou filets puissamment tractés et treuillés, canons lance-harpons à tête explosive - Nombre de prises: supérieur chaque année aux possibilités de renouvellement de l'espèce - Milieu de vie: de plus en plus défavorable, du fait des pollutions, à la croissance du plancton, ce fourrage de la mer qui alimente toutes les chaînes alimentaires. • RÉSULTAT : pour maintenir chaque année le tonnage des prises, il faut: - augmenter l'effort de pêche, le nombre de bateaux, leur efficacité, le nombre d'heures en mer, pêcher tous temps... sacrifier les hommes - pêcher des poissons de plus en plus petits, jeunes, les adultes étant trop rares pour fournir la grosse part du tonnage - vendre de plus en plus cher une ressource qu'on a rendue de plus en plus rare - pousser jusqu'à l'absurde la surexploitation des océans. •• RÉSULTAT : les océans, espoir des hommes de demain, mais poubelle de l'humanité industrielle d'aujourd'hui, gérés suivant la politique du blé en herbe... MEURENT. Les propositions que nous pouvons faire pour survivre sont alors simples, les expériences sont faites, les leçons tirées et puisque nous ne mangeons pas de kilowatts-heure !... Une civilisation écologique devra substituer à la surexploitation effrénée et suicidaire des ressources biologiques de la planète, une gestion "en bon père de famille" des espèces qu'il a intégrées dans sa chaîne alimentaire et technologique, et devra laisser en paix le reste du monde vivant. Nous proposons: De laisser le temps... - Par un effort de recherche sur la dynamique des populations proies de l'humanité - Par l'établissement de plans impératifs et mondialement respectés d'utilisation de ces populations: plans de chasse, plans de pêche, pour toute chasse et pêche - Par une harmonisation égalitaire des besoins humains avec les ressources sauvages, ce qui implique un contrôle de la démographie humaine - Par un moratoire sur la chasse ou pêche de certaines espèces, pour permettre aux populations de se reconstituer - De

protéger, simplement en les laissant vivre, toutes les autres espèces - Par un abandon des critères cynégétiques de « nuisible - utile », « gibier - non gibier » - En ne laissant pas aux seuls utilisateurs-destructeurs de faune ou de flore la gestion de cette nature qui appartient à tous les êtres vivants - De restaurer et conserver partout les conditions favorables à la vie et à sa diversité - Par l'arrêt des pollutions océaniques et terrestres - Par la conservation des forêts, poumons de la planète - Par la lutte contre la désertification et la conservation d'espaces non humanisés. ** AUTRES HUMAINS : Il faut changer nos relations avec les autres humains et ceci à tous niveaux: entre individus, entre groupes, entre régions, nations, continents. Notre projet n'est pas un projet de société mais de civilisation. Cependant, une civilisation écologique, soucieuse de durée, d'équilibre et de qualité de la vie pour tous, ne saurait être gérée par les types de sociétés issues de la civilisation industrielle. Dans ces sociétés, à l'EST comme à l'OUEST, les relations entre humains sont agressives, compétitives, tendent partout à établir et maintenir des HIÉRARCHIES de pouvoir et d'argent, de puissance et de prestige entre les hommes, les groupes, les nations, les continents. Nous sommes donc absolument opposés à toute organisation pyramidale, hiérarchisée des sociétés car, dans cette structure, la liberté n'existe qu'au sommet et s'y maintient par la violence. Nous voulons une organisation sociale EN RÉSEAU, dans laquelle les niveaux d'intervention des individus d'un groupe menant à bien une action commune, ne reflètent qu'une utilisation des compétences et n'établissent jamais une hiérarchie de pouvoir ou d'argent. Nous ne sommes pas les seuls. Nous nous intéressons donc à toutes les recherches et luttes actuelles sur: • La non-violence, l'antimilitarisme, l'objection de conscience • La vie associative, les associations de défense des conditions de vie • Les circuits alimentaires parallèles • Les communautés agricoles et urbaines • Le féminisme et la libération de la femme, la planification des naissances • Les minorités de tous ordres, leur droit à la différence • Les radios libres • L'autogestion à projet écologique (écogestion) • Le régionalisme et l'autonomie régionale • Les comités Tiers Monde • L'Europe et le mondialisme. C'est de là, de ce formidable potentiel d'imagination et d'altruisme, que naîtront les sociétés de demain, soudées pacifiquement par le projet commun d'une civilisation écologique, dont la stabilité résultera de la diversité de ces sociétés. Les problèmes évoqués ici, tous d'importance vitale pour l'humanité, ne sont pas à l'évidence ceux qui émeuvent les politiciens actuels. Opposés quant à leurs conceptions sur la répartition des fruits du travail des hommes, ceux de droite ou de gauche, pour le reste, n'ont d'autre projet que de continuer à glisser sur la pente fatale de la croissance, et ne discutent que de la quantité de savon à mettre pour lubrifier la pente. Ils sont expansionnistes pour nous, nucléaristes pour nous, militaristes pour nous, hiérarchistes et productivistes pour nous. Nous sommes pour eux des masses populaires, des patrons, des travailleurs, des objets économiques, des Français profonds, des chômeurs, des immigrés ou des délinquants... parfois des citoyens, jamais des êtres vivants. Leur optimisme est le fatalisme de l'impuissance. Il s'exprime, à bout d'arguments, par cette affirmation: « L'humanité s'en est toujours sortie... On trouvera bien quelque chose ! » "ON » a trouvé !" Les alternatives écologiques existent. Elles sont les seules réponses adaptées de l'humanité aux problèmes définitifs que sa démographie et sa puissance lui posent aujourd'hui.

4 juin 1979..... Il y aura 11 listes en France pour les élections européennes : (1) Union pour la France en Europe (Simone Veil, Jean Lecanuet, E. Faure,...) (2) La cinquième liste, Emploi, Egalité, Europe (JJSS, Françoise Giroud...) (3) Défense des Intérêts de la France en Europe (J Chirac, M Debré, P Mesmer...) (4) Union de défense interprofessionnelle pour une France indépendante dans une Europe solidaire (Philippe Malaud, Pierre Poujade, J Médecin,...) (5) Europe-Autogestion (PSU) (Huguette Bouchardeau, Charles Piaget...) (6) Union Française pour l'Eurodroite (Jean-Louis Tixier-Vignancour, Joël Dupuis...) (7) Liste Socialiste avec la participation du MRG (F Mitterrand, Pierre Mauroy...) (8) Régions-Europe (Jean-Edern Hallier, Glenmor...) (9) Liste du PCF (G Marchais...) (10) Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe (Arlette Laguiller, Alain Krivine...) (11) Europe-Ecologie (Solange Fernex...).

4 juin 1979..... Affiche régionale des écologistes pour les élections européennes : APPEL des candidats de la région Rhône-Alpes pour la liste EUROPE ECOLOGIE. Le Mouvement Ecologique Rhône-Alpes (MERA) participe aux élections européennes en présentant sept candidats de la région sur une liste unique de 81 candidats comprenant des écologistes de toutes les régions de France. Cette décision a été prise dans le but de : - permettre l'expression publique des objectifs écologistes... - mieux coordonner les luttes des mouvements écologistes européens car l'inflation, le chômage, le gaspillage, les pollutions, les nuisances, les atteintes au milieu naturel, la prolifération des centrales nucléaires, la violence, la régression, la guerre... ne connaissent pas de frontières. Il y aura des "verts" en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Belgique, en Italie et en France. Militer pour les droits de toutes les minorités, pour une expression libre, pour la prise en charge de leur vie économique, sociale et politique par les populations elles-mêmes au sein de leur quartier, de leur commune, de leur région... Avec 5% des suffrages, les écologistes français auront quatre députés au Parlement Européen et, avec les écologistes des autres pays, ils pourront dénoncer les mythes du productivisme, de la compétitivité et de la course aveugle à une croissance qui a perdu le sens des limites et qui s'intéresse plus aux lois du marché international qu'au bonheur de chacun de nous. Ils pourront contribuer de toutes leurs forces à l'avènement d'une Europe plus fraternelle, d'une Europe qui ne soit qu'une étape du dialogue entre les régions et le reste du monde et en particulier le tiers-monde... Cependant, face à tous les géants aux yeux bandés qui s'affrontent, nous n'avons pas d'argent ni officiel, ni caché... L'impression des bulletins de vote et des professions de foi pour la seule région Rhône-Alpes (huit départements) nous impose d'investir une somme de 150 000 francs (15 millions de centimes). La loi française est anti-démocratique. Qu'on en

juge : Pour avoir le droit de se présenter, il faut en Belgique 5000 signatures, au Luxembourg, 100 signatures, en République Fédérale Allemande 4000 signatures, en Grande-Bretagne, 50 signatures par circonscription... Les candidats Rhône-Alpes s'engagent à payer la somme ci-dessus, mais ils ne peuvent prendre seuls de tels risques... Nous lançons un appel à toutes et à tous (...)

7 juin 1979..... Premières élections européennes pour le Danemark (16 sièges), la Grande-Bretagne (81 sièges, pas de liste écologiste), la république d'Irlande (15 sièges) et les Pays-Bas (25 sièges). Les autres pays votent le 10 juin.

10 juin 1979..... Premières élections Européennes: Ces élections ne passionnent pas les Français car on dénombre près de 40 % d'abstentions. Mais l'UDF sort renforcée de ce scrutin. Le total de droite est à 48,1%, celui de la gauche à 47,5%. La liste Europe - Ecologie obtient 888 134 voix (4,40%) et se place 5ème liste sur onze. La liste n'obtient **aucun élu** et ne sera pas remboursée de ses frais car il faut dépasser les 5%. La liste du PSU menée par Huguette Bouchardeau fait un score nul sans doute par manque de bulletins. Dans le reste de l'Europe, malgré certains bons scores, aucun écologiste politique n'est élu au Parlement européen. Les Belges d'Europe - Ecologie atteignent 5%. Les écologistes de RFA font 3,2%.

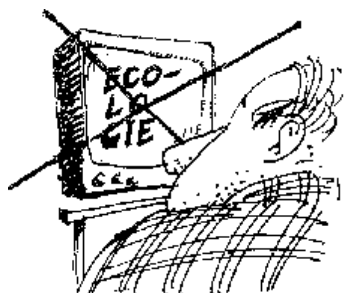
ELECTIONS EUROPEENNES		UN SEUL TOUR		Date : 10 JUIN 1979		
	INSCRITS	34916761				
	VOTANTS	21271776	60,92%			
	ABSTENTIONS	13644985	39,08%			
	BLANCS/NULS	1129283				
	SUFF EXPRIMES	20142493	57,69%			
parti politique	nom ou liste	voix	% des exprimés	% des inscrits	rang	Siège(s)
UDF	WEIL	5543287	27,52%	18,88%	1	26
PS/MRG	MITTERRAND	4749850	23,58%	13,60%	2	22
PCF	MARCHAIS	4148276	20,59%	11,88%	3	18
RPR	CHIRAC	3271967	16,24%	9,73%	4	15
ECOLOGIE	FERNEX	886819	4,40%	2,54%	5	0
EXTREME GAUCHE	LAGUILLER	622506	3,09%	1,78%	6	
EUROPE	SERVAN-SCHREIBER	372692	1,85%	1,07%	7	
DIVERS DROITE	MALAUD	281097	1,40%	0,81%	8	
EXTREME DROITE	TIXIER-VIGNANCOURT	265071	1,32%	0,76%	9	
EUROPE	EDERN-HALLIER	538	0,00%	0,00%	10	
PSU	BOUCHARDEAU	390	0,00%	0,00%	11	

11 juin 1979..... Avec 60,8 % de votants, les Français n'ont pas boudé l'Euro. Contre vents et marées le navire Europe est lancé : Depuis plus de vingt ans le navire européen attendait son équipage, soit les 410 députés élus par la communauté européenne composée de neuf pays libres et indépendants qui ont réagi différemment à cette mobilisation selon leur tempérament. Ce sont les Anglais qui, comme il fallait s'y attendre, ont été les moins enthousiastes. Plusieurs raisons à cela : tout d'abord, les travaillistes faisaient depuis longtemps la moue à cette construction européenne; les conservateurs seuls s'y sont en partie intéressés, mais sans que les états majors politiques y prennent une grande part et sans qu'il y ait de vedettes puisqu'en Grande Bretagne le cumul est interdit. La Grande Bretagne a été le champion de la désaffection européenne. Par contre, en Irlande l'intérêt a été plus grand au bénéfice de l'Europe verte. Pour le Danemark, l'Europe se situe très loin. C'est avec un certain ennui que la campagne a été suivie. Seuls se sont passionnés les anti-européens. Quant au Groenland, entraîné malgré lui dans l'aventure danoise, il y a eu quelque 3% de participation. Le nombre des participants aux Pays-Bas a été nettement supérieur. Cependant, on ne pourra avoir une juste valeur du vote néerlandais qu'aujourd'hui, jour du dépouillement. L'Italie a sans doute eu le vote record d'intérêt, ce qui fera de ce pays le champion de l'Europe avec 70% de participation. En Allemagne fédérale, 43 millions d'électeurs sans passion auront cependant été assez assidus : on reconnaît là l'unité allemande, tempérée néanmoins

d'une certaine froideur. Au Luxembourg, le vote étant obligatoire et l'amende étant assez élevée si l'excuse n'est pas valable où s'il y a récidive, l'électorat ne se fit pas crier. Cependant, au même moment se déroulaient des élections nationales qui créeront un coup de théâtre, les socialistes libéraux se faisant battre par les chrétiens libéraux, ce qui amena la démission de M. Thorn. C'est en Belgique que se situe, à Bruxelles exactement, le ministère intérieur de l'Europe. C'est là que se trouve la base de la communauté. Le vote pour les Belges est obligatoire. Mais ce matin, ce ne sont que des résultats approximatifs que l'on peut donner. En ce qui concerne la France, plus de 60% des électeurs se sont rendus aux urnes. D'ores et déjà, on peut affirmer que le pourcentage des votants est inférieur à celui des autres consultations. Cependant, par rapport à nos partenaires, nous nous trouvons dans le peloton de tête. Qu'on le veuille ou non l'Europe existe maintenant. On ne va pas contre le destin. L'Europe existe et ce n'est pas trop s'avancer que de penser que ceux qui ont été contre hier seront pour demain. Certes, dans notre pays, ce qui explique un certain taux d'abstention, c'est que beaucoup d'entre nous ont été déçus par la campagne électorale européenne qui n'a été souvent que prétexte à campagne politique personnelle. Mais l'acte historique du 10 juin n'en reste pas moins important. Le principal était de figurer en bonne place. Nous avons fait ce que nous devons faire. Si cette date n'avait pas eu une importance réelle, on n'en aurait pas tant parlé dans le monde civilisé. Lentement mais sûrement, les choses changent : neuf pays sont amenés aujourd'hui à compter l'un sur l'autre, l'un avec l'autre. Ce qui est l'avantage encore, c'est que ce qui a dit du bout des lèvres par certains aura quand même été distinct et prononcé par des hommes et par des femmes libres exprimant la volonté de vivre en pays. Les êtres et les Français sont ainsi faits : ils vivent intensément les moments graves de leur histoire lorsque ceux-ci sont passés, et alors ils en sont fiers. Ce qui a peut-être manqué pour attiser le feu de l'électorat, c'est de démontrer que cette élection au suffrage direct était une véritable première mondiale. Les élections européennes ont été un tremplin pour la politique intérieure française. En résumé, on peut dire que le PS ne retrouve pas le succès qu'il avait remporté lors des législatives, que le PCF se maintient, que le RPR doit ressentir une certaine déception et que l'UDF se classe comme le premier parti de France : ce qui est en quelque sorte un reclassement dans la majorité.

- 12 juin 1979..... Réaction d'Europe-Ecologie - Mme FERNEX : des résultats très encourageants. Pour Mme Solange Fernex, qui conduisait la liste Europe-Ecologie, les «résultats sont très encourageants. Pourtant, nous avons été très désavantagés dans la mesure où nous n'avons pas pu envoyer de courrier dans les enveloppes à la plupart des électeurs français qui ont, par contre, trouvé des bulletins de vote dans les bureaux de vote, indique-t-elle. Mais il était indispensable que les écologistes s'expriment à ces élections. La VOIX des écologistes refuse le nucléaire, les marées noires. Les écologistes veulent des solutions de pointe aux problèmes de l'énergie et au chômage. Il fallait aussi que s'exprime la voix des exclus.»
- 12 juin 1979..... Réaction des Amis de la Terre de Paris : Les AT Paris constatent que «la bande des quatre n'est plus majoritaire. L'ensemble des élus représentent moins de la moitié des Français. Comment sont représentés les autres ? En voulant écraser les voix dissidentes, la bande des quatre n'a réussi qu'à pousser 40% des Français à s'abstenir et près de 3% à voter nul. Parmi les courants minoritaires, l'écologie s'affirme comme la force la plus importante, et ceci bien qu'Europe-Ecologie ait repoussé le regroupement. qui s'esquissait entre des sensibilités radicales proches, et dont on peut penser qu'il aurait atteint 10% des suffrages ».
- 12 juin 1979..... Réaction de Mme Bouchardeau (PSU): Le courant critique de la gauche aurait pu obtenir huit sièges. Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du PSU, a déclaré, lundi matin : «1 093 000 bulletins nuls, 5,36% de suffrages exprimés: il n'est pas question, sans doute, pour le PSU, de les revendiquer tous, mais cette proportion jamais atteinte indique bien que le vote de protestation que nous avons préconisé a été suivi. Surtout si l'on pense au peu de moyens qui nous ont été donnés pour notre campagne et au nombre important d'électeurs qui se sont contentés de dire leur refus de ce scrutin en s'abstenant. Un seul regret au lendemain de cette élection : que la proposition que nous avons faite de regrouper sur une seule liste des écologistes, des trotskistes, des régionalistes et le PSU n'ait pas été suivie et que le sectarisme l'ait emporté chez les trotskistes et à Europe-Ecologie. Sans cela, il y aurait aujourd'hui au moins huit députés représentant le courant critique de la gauche, la Lutte anti-nucléaire et la volonté d'autonomie des régions. »
- 12 juin 1979..... Réaction de M. Thierry Jeantet, secrétaire national du MRG : «En France, le résultat des écologistes est un défi aux quatre grands partis, dont les discours n'ont pas correspondu aux préoccupations quotidiennes des citoyens. Dans le reste de l'Europe, les radicaux et les écologistes ont obtenu des scores électoraux très satisfaisants, défiant eux aussi les grands partis politiques des autres pays européens. Ces deux signes appellent en France à la création d'une coordination des sensibilités politiques les plus neuves, qu'elles soient radicales, écologistes ou régionalistes. Une telle coordination doit se [aire sur une plate-forme politique collective annonçant un candidat commun aux élections présidentielles. »
- 24 juin 1979..... Le Mouvement écologique antiproductiviste (ME) lance un appel aux Ecologistes : Lors de sa réunion nationale des 23 et 24 juin, le Mouvement Ecologique a analysé la situation du mouvement après les élections européenne et a décidé à l'unanimité de ses délégués de diffuser l' "appel suivant" : Appel aux écologistes : L'écologie va-t-elle rester "une sensibilité" (proie rêvée du pouvoir et des partis, plus des groupes de pression menant des luttes locales ponctuelles,) ou bien va-t-elle se donner les moyens de devenir une véritable alternative politique ? Les résultats des dernières élections ont montré à l'évidence l' existence d'une forte sensibilité dans la population qui même dépasse très certainement les suffrages exprimés. Les électeurs et électrices ont-ils voté pour autant pour une

autre société, pour une alternative à l'évolution productiviste actuelle ? Pour pouvoir répondre oui à cette question, les écologistes doivent aller plus loin. Ils doivent construire un projet d'ÉCOLOGIE POLITIQUE qui puisse apparaître comme crédible et cohérent. Pour cela, se présenter aux élections et y traduire la sensibilité écologique en catalogue d'objectifs ne suffit pas. Il faut être politique au bon sens du terme et, être politique, c'est proposer des choix globaux avec leurs avantages et leurs inconvénients sans rien abandonner des luttes locales. Pour cela, il faut une analyse, une réflexion, une stratégie. Il faut être conscient des contradictions pouvant apparaître entre nos propres objectifs et donc élaborer une hiérarchie des priorités. Pour cette réflexion et sa diffusion, il nous semble indispensable qu'un grand mouvement s'organise à l'échelle la plus vaste possible. A moyen terme, il nous paraît nécessaire de constituer un mouvement ÉCOLOGIQUE et ANTIPRODUCTIVISTE qui rassemble nombre de ceux qui se trouvent dans des mouvements politiques et syndicaux et qui aspirent à la création d'un projet d'alternative politique capable d'ébranler le fatalisme et l'indifférence des français. A court terme, il faut que tous les écologistes précisent et formulent leurs propositions, leurs analyses, les thèses propres à l'écologie actuelle. Car, pour élargir, il faut discuter, pour discuter il faut savoir ce que l'on veut et de quoi on parle. Ce mouvement nouveau ne peut donc et ne doit se faire que si, dès le départ, l'approfondissement de l'analyse est suffisamment important pour sortir des quelques ambiguïtés que l'on traîne depuis cinq ans. Le ME a élaboré des analyses dans ce sens (les textes d'orientation) et les propose comme contribution. D'autres ont travaillé de leur côté: leurs analyses peuvent être confrontées avec celles



du ME et intégrées dans un nouvel ensemble cohérent. Le Mouvement Écologique et antiproductiviste appelle tous les écologistes d'accord avec ces analyses à le rejoindre dans le but de mettre en oeuvre ce grand mouvement. Nous les invitons à signer cet appel et à se tenir prêt à participer à une réunion concrétisant ces intentions. Quelques précisions sur l'orientation de cet appel : 1.) Le ME n'a pas encore réussi à être aux yeux du public le Mouvement Antiproductiviste. Certes, peu de gens doutent qu'il soit ~antiproductiviste au sens de mettre en cause la croissance, malheureusement encore moins savent qu'il est LE MOUVEMENT ANTIPRODUCTIVISTE, que la raison d'être de l'ÉCOLOGIE POLITIQUE est d'inverser l'évolution productiviste et de proposer une alternative culturelle, sociale et politique à cette évolution. On peut dire aussi que les écologistes n'ont pas encore réussi à faire comprendre que le PRODUCTIVISME n'était pas seulement une idéologie ou

une qualité, un aspect du capitalisme mais qu'il était au même titre que le capitalisme un système social autonome par rapport à celui-ci et tendant à s'imposer de plus en plus à l'ensemble de la société. 2.) Seul un Mouvement national structuré peut réussir à faire apparaître le courant écologiste comme Antiproductiviste. Vouloir un mouvement structuré ce n'est pas vouloir un Parti : un Parti veut prendre et exercer dès maintenant le pouvoir alors que pour un Mouvement Écologiste : a) L'essentiel pour le moment est de faire connaître un projet de société. Ce n'est que lorsque ce projet de société sera suffisamment connu que le problème de la prise de pouvoir pourra se poser. b) Le changement social ne passe pas uniquement par la prise du pouvoir central. 3.) Pour affirmer l'écologisme comme antiproductivisme et le faire prendre en compte par la population, il est indispensable de constituer un grand mouvement qui ne sera pas seulement composé de gens issus de la mouvance écologique pas plus qu'il ne pourra naître d'un cartel électoral. 4.) La réalisation de cet objectif suppose que l'on échappe à plusieurs tentations: a) La tentation de l'Électorisme : Nous dirons que l'électorisme c'est la volonté de se présenter à toutes les élections quelques soient l'existence des conditions qui justifient la participation ; c'est faire comme les Partis : prendre le moyen qu'est l'élection pour une fin. Une des conditions de notre participation aux élections, c'est d'avoir pu montrer la cohérence des choix proposés; c'est être capable de dire la vérité, c'est-à-dire de ne rien cacher. Or, la plupart des mensonges politiques sont des mensonges par omission qui découlent souvent d'un manque d'analyse. On peut très bien accumuler des textes incompatibles entre eux sans le savoir; c'est ce qui se passe quand l'absence de réflexion globale préalable n'élimine pas la confusion mentale et conceptuelle. Notre condition pour se présenter à des élections est de subordonner toute action électorale à l'intérêt que cette action peut avoir pour l'approfondissement et la diffusion de notre analyse. b) La tentation de l'écuménisme écologique : Il est vain d'essayer de faire apparaître un projet d'alternative antiproductiviste à partir d'une Confédération de Mouvement divers ou d'une Coordination d'actions réalisée sur de tous autres objectifs que ce projet lui-même. La convergence des refus et des minorités n'est pas une garantie de l'émergence des projets. 5.) Le rôle du mouvement proposé n'est pas de supplanter les coordinations existantes mais d'être le lieu d'échange d'analyse et de mise en forme de notre projet d'alternative, l'outil indispensable, dès maintenant, à la diffusion et la concrétisation de ce projet. 6.) Actuellement dans les Partis, il y a de nombreux courants proches de nous. Seuls, notre manque et leur manque de clarté nous empêche de nous réunir autrement que sur la base dangereuse d'un simple accord de sensibilité. Pour sortir du cloisonnement, il faut paradoxalement connaître le nôtre, le construire théoriquement. Pour cela, il faut un mouvement dont la base d'adhésion soit l'accord individuel avec une analyse, une orientation, et une stratégie afin qu'il puisse construire un programme et proposer des mesures. (Texte dont la clarté a quelque peu échappé à la DEV, mais qui semble représenter le courant qu'on appellera à cette époque DIVERSITAIRE)

26 juin 1979..... Europe-Écologie souhaite l'organisation d'un "vaste courant d'écologie politique". Les animateurs d'Europe-Ecologie et les responsables d'associations qui avaient participé à la campagne des écologistes pour les élections

européennes ont examiné, samedi 23 et dimanche 24 juin, à Chilleurs-aux-Bois (Loiret), le bilan de cette campagne et les suites qu'elle pourrait avoir. Ils ont décidé de continuer leur action au niveau européen, dans le cadre d'Europe-Ecologie, dont le siège sera installé à Strasbourg, tout en conservant une «antenne» à Paris. Les quatre candidats de la liste (Mme Solange Fernex et MM. Philippe Dufetelle, Didier Anger et Benoît Fabiani), dont Europe-Ecologie estime qu'ils auraient été élus si la proportionnelle intégrale avait été appliquée, se présenteront, le 17 juillet, à l'ouverture de la session de l'Assemblée européenne, et appellent à une manifestation, à cette occasion, « contre le premier scandale électoral européen ». Europe-Ecologie entend, d'autre part, coordonner les mouvements et associations qui s'étaient réunis à l'occasion de l'élection du 10 juin, et tenter d'élargir cette convergence à d'autres courants. Des contacts seront pris avec des groupes féministes, régionalistes ou de consommateurs; des rencontres seront organisées avec les militants des comités quart-monde, qui sont représentés au bureau d'Europe-Ecologie, ou les groupes de solidarité avec le tiers-monde. Europe-Ecologie organisera une réunion en octobre pour faire le point de son action et, en novembre, une rencontre de l'ensemble des mouvements dont elle souhaite le rapprochement. Ses animateurs ont pris soin de préciser, dimanche, que, "courant d'opinion dynamique et diversifié, qui vient d'apporter la preuve de son audience, l'écologie ne peut être enfermée dans le cadre étroit et rigide d'un parti politique". Cependant, ils «estiment qu'il est nécessaire d'étudier la création d'une nouvelle structure souple, qui permette l'organisation d'un vaste courant d'écologie politique ». Europe-Ecologie va également poursuivre son action pour obtenir le remboursement de ses frais de campagne (la collecte de fonds ouverte pour couvrir le déficit continue) et pour modifier les règles de présentation des candidats aux élections. De son côté, le Mouvement écologiste, réuni lui aussi pendant le week-end, a constaté "qu'il manque un grand mouvement anti-productiviste et écologiste et qu'il est nécessaire de le constituer avec toutes les forces favorables, mais aujourd'hui dispersées dans de multiples groupes, écologiques ou non".

- 7 septembre 1979..... Dans un interview du président Giscard d'Estaing dans "Paris-Match" : "Un sujet important: l'écologie. Le fait que les ressources soient limitées et que nous devons gérer notre vie collective et individuelle avec d'autres préoccupations que la préoccupation quantitative dérive de ce que j'ai dit : l'accroissement de la population, sa concentration, la baisse des ressources, etc. Si bien que le mouvement écologiste est profondément fondé. Ce qu'il y a de curieux, c'est que, dans certaines de ses expressions, il semble croire qu'il peut se contenter d'être un facteur de correction d'une société de consommation. C'est une illusion complète car les rouages et les forces y sont tels qu'il y serait écrasé. Il aboutirait peut-être à des solutions symboliques telles la création de quelques parcs naturels et celle de réserves ici et là, mais, pour moi, le mouvement écologiste doit englober beaucoup d'autres secteurs de la vie collective, par exemple la conception du type de développement économique, certains aspects de la vie culturelle, le respect du temps, les remèdes aux tensions nerveuses, à la pression des mass media et de la publicité, aux concentrations urbaines, etc. Au fond, je ne crois pas qu'on puisse dissocier l'aspect "verts pâturage" de l'effort de modération et d'humanisation de notre système économique et social. C'est pourquoi il est souhaitable que la réflexion écologiste sorte du cadre où elle a pris naissance".
- 27 septembre 1979..... Solange Fernex (Europe Ecologie) invitée à l'Elysée. Mme Solange Fernex, qui s'était présentée sur la liste Europe Ecologie aux élections européennes de juin dernier, a demandé au président de la République, hier après-midi, le remboursement des frais engagés par les petites listes à ces élections. Mme Fernex, en sortant de son entretien avec le président à l'Elysée, a précisé qu'elle avait demandé à M. Giscard d'Estaing que le gouvernement dépose un projet de loi tendant au remboursement des frais engagés par toutes les listes qui s'étaient présentées aux élections européennes sans tenir compte du minimum des 5 pour cent des suffrages recueillis. Elle a ajouté qu'elle avait aussi demandé que, dans le projet de loi concernant le financement des partis politiques, le remboursement des frais engagés pour les élections soit proportionnel au nombre de députés élus, sans tenir compte du seuil des 30 députés ou sénateurs prévus par le projet de loi gouvernemental. Elle s'est également inquiétée, devant le chef de l'Etat, des risques provoqués par le nucléaire. Elle a notamment signalé au chef de l'Etat des fissures apparues sur les couvercles des cuves fabriquées par Framatome. Mme Fernex a demandé en conséquence que le programme nucléaire soit suspendu, ce à quoi, a-t-elle précisé, le président Giscard d'Estaing lui a répondu qu'il n'en était pas question. Par contre, toujours selon Mme Fernex, le président de la République lui a assuré qu'un débat sur ce sujet était possible.
- 6 et 7 octobre 1979..... «Europe-Écologie» dénonce la volonté du président de la République d'«occuper le territoire écologique». Les responsables d'Europe-Ecologie réunis samedi 6 et dimanche 7 octobre à Saint-Germain (Yvelines), ont fixé aux 24 et 25 novembre, à Lyon, les assises écologistes qu'ils avaient initialement prévues pour le 11 novembre. Les animateurs d'Europe Ecologie ont évoqué également la perspective de l'élection présidentielle de 1981. Ils ont déclaré : «Un an et demi avant l'élection présidentielle de 1981, Europe-Ecologie refuse d'entrer dans le jeu d'une campagne électorale déjà commencée dans la bousculade des ambitions personnelles. Cependant, cette campagne l'oblige à désavouer dès maintenant toute candidature à prétention écologique, improvisée sans aucune concertation des écologistes eux-mêmes. Ce désaveu vise les sectaires de toutes tendances, et en particulier le président de la République, dont la volonté d'occupation du territoire écologique est d'ailleurs démentie chaque jour par la politique de son gouvernement (en matière de démocratie ou en matière de sécurité nucléaire). Préoccupés par d'autres actions prioritaires, les responsables d'Europe-Ecologie ne choisiront pas avant l'an prochain, en pleine responsabilité et hors de toute précipitation, leur mode d'intervention dans la campagne présidentielle. »
- 10 novembre 1979..... Le conseil national de SOS - Environnement, réuni à Paris, s'est déclaré favorable à la constitution d'un Mouvement, d'Ecologie Politique, créé à l'initiative d'Europe - Ecologie. Un tel mouvement devra être totalement

indépendant des partis et coalitions politiques.

24 et 25 novembre 79..... **Assises de l'Ecologie à Dijon** : Dans la confusion des débats due à la présence de toutes tendances écologistes, les animateurs d'Europe-Ecologie annoncent la création d'un **Mouvement d'Ecologie Politique (MEP)**. Un bureau provisoire est chargé d'étudier les objectifs, l'organisation et le fonctionnement de ce mouvement, La décision de création du MEP n'est pas majoritaire et elle a été provoquée par une motion (dite motion Isabelle), adoptée à la majorité relative, qui propose de différer encore la création d'un mouvement unitaire. En conséquence, il a été constitué un Comité de Liaison Ecologiste (CLE) réunissant les initiateurs du MEP, les Amis de la Terre et ceux des participants aux assises qui ne se reconnaissent ni dans les premiers ni dans les seconds (3ème collège ou diversitaires).

11 mars 1982..... Le parlement européen vote à une majorité écrasante une résolution visant à l'interdiction des importations des produits dérivés de la chasse des bébés phoques dans la Communauté européenne. Les Canadiens ont cependant fait pression et menacé de refuser aux pêcheurs européens le droit de pêcher dans les eaux de Terre-Neuve. Parallèlement, Greenpeace et son bateau, le Rainbow-Warrior, s'opposent aux chasseurs canadiens sur la banquise de Terre-Neuve.



Avril 1982..... Le Parlement de Strasbourg adopte un texte de Christiane Scrivener, ex secrétaire d'État française à la consommation, qui préconise une réglementation plus sévère sur l'amiante. Mais, en même temps, les députés européens refusent de suivre la socialiste allemande Beate Weber qui demande l'interdiction de ce matériau d'ici à 10 ans.

+++++

Rappel des ex spéciaux de la DEV :

- 1 Le lynx (16 pages)
- 2 Les écologistes aux élections européennes (16 pages)
- 3 Le bruit (74 pages)
- 4 Les élections municipales à Voiron (Isère) (45 pages)
- 5 les élections municipales en France (22 pages)
- 6 L'Ours blanc en péril (19 pages)
- 7 L'Empreinte écologique et le jour du dépassement (34 pages)

- 8 Bouquetin
- 9 Marée noire sur le littoral atlantique (1ère partie)
- 10 Marée noire sur le littoral atlantique (2ème partie)
- 11 Marée noire sur le littoral atlantique (3ème partie)
- 12 Marée noire sur le littoral atlantique (4ème partie)
- 13 Marée noire sur le littoral atlantique (5ème partie)
- 14 Marée noire sur le littoral atlantique (6ème partie)
- 15 Le Plomb (1ère partie)
- 16 Le Plomb (2ème partie)
- 17 Le Plomb (3ème partie)
- 18 Pierre Rabhi
- 19 Small Modular Reactor
- 20 Le gazoduc Nord Stream et l'influence du gaz sur le conflit Russie/Ukraine
- 21 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (1 – La catastrophe de Tchernobyl)
- 22 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (2 – Conflit Russie /Ukraine)
- 23 Chlordécone, les Antilles empoisonnées
- 24 La centrale de Brennilis -EL4- Monts d'Arrée
- 25 Le lithium
- 26 Les économies d'énergie (1ère partie : Chasse au Gaspi)
- 27 Les économies d'énergie (2ème partie : L'AFME)
- 28 Les économies d'énergie (3ème partie : L'ADEME)
- 29 Les économies d'énergie (4ème partie : A la recherche de la maîtrise...)
- 30 Les économies d'énergie (5ème partie : Gaspi, le retour !)





- 31 Les économies d'énergie (6ème partie : NégaWatt)
- 32 Les économies d'énergie (7ème partie) : La loi de transition énergétique)
- 33 Les économies d'énergie (8ème partie : La sobriété)
- 34 Les économies d'énergie (9ème partie : La guerre qui va changer tout...)
- 35 Les économies d'énergie (10ème partie : Un conflit Russie-Ukraine qui dure)
- 36 Les économies d'énergie (11ème partie : Ce ne sera jamais fini, mais...)
- 37 Les élections européennes (1ère partie : 1979 La liste Solange Fernex)

Vous pouvez demander un envoi sur un de ces points (gratuit) par mail, mais ces travaux n'ont pas été réactualisés
Certains travaux d'écologie politique non cités ici restent réservés aux cadres EELV et certaines grandes associations impliquées.

+++++

